

# Compte rendu pour 1949

---

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

---

### I. Observations et réponses concernant la gestion de 1948

#### Première observation :

Le Conseil d'Etat est prié d'insister auprès des autorités communales de Moudon pour qu'elles entreprennent la réfection du temple de St-Etienne, à Moudon, cela dans le plus bref délai.

#### Réponse :

Depuis longtemps déjà le Département de l'instruction publique et des cultes se préoccupe de la question. Une première étape des travaux a été accomplie il y a quelques années par la restauration de la chapelle de Cerjat et de la chapelle Bovay. La deuxième étape des travaux est à l'étude. Un subside a été accordé récemment, en mars 1949, pour les travaux de restauration de deux fenêtres à remplages du bas côté sud.

#### Deuxième observation :

Le Conseil d'Etat est invité à faire le nécessaire en vue de la restauration de l'église de Chavannes-le-Chêne.

#### Réponse :

Des entretiens ont déjà eu lieu en 1947 avec l'archéologue cantonal qui a été appelé à donner des conseils quant au choix de l'architecte. L'église, intéressante, est classée comme monument historique. Le Conseil d'Etat invitera les autorités de Chavannes-le-Chêne à présenter le plus tôt possible une étude complète avec plans et devis.

**Troisième observation :**

Les autorités communales d'Ormont-Dessous sont invitées à prendre une décision dans le plus bref délai en vue de la construction d'un collège.

**Réponse :**

Le Conseil d'Etat invitera les autorités d'Ormont-Dessous à mettre à l'étude la construction d'un nouveau bâtiment d'école et à présenter sans retard des plans et des devis.

La commune se préoccupe de la question et s'est déjà assurée le terrain nécessaire.

**II. Législation**

Néant.

### III. Justification des excédents des dépenses et des recettes - Année 1949

#### 301 — ADMINISTRATION GENERALE

##### 436 Pensions de retraite.

Dépenses : Comptes . . .	Fr. 18 357.90
Budget . . .	» 16 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 2 357.90</u>

Crédit insuffisant. — Compte fourni par la Caisse des retraites populaires en fin d'exercice seulement.

#### 302 — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

##### 302.1. Frais divers pour l'instruction

##### 242 Remboursement de rétributions du personnel.

Recettes : Comptes . . .	Fr. 280 974.80
Budget . . .	» 170 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 110 974.80</u>

Augmentation de la contribution réclamée aux communes pour les allocations pour enfants. (Taux déterminé par le Département des finances à fin 1949.)

##### 279 Autres recettes.

Recettes : Comptes . . .	Fr. 15 532.50
Budget . . .	» 7 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 8 532.50</u>

Augmentation du montant de la redevance des différentes communes pour lesquelles l'Etat avance le traitement du personnel enseignant.

##### 281 Subventions fédérales.

Recettes : Comptes . . .	Fr. 256 284.50
Budget . . .	» 251 198.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 5 086.50</u>

## 531 Indemnités et frais des commissions.

Dépenses : Comptes . . .	Fr.	4 059.90
Budget . . .	»	3 200.—
Excédent . . . . .	Fr.	<u>859.90</u>

Crédit insuffisant pour couvrir les frais des examens complémentaires organisés à l'École normale.

## 621 Mobilier d'enseignement.

Dépenses : Comptes . . .	Fr.	5 063.85
Budget . . .	»	5 000.—
Excédent . . . . .	Fr.	<u>63.85</u>

Crédit insuffisant pour couvrir les dépenses de mobilier scolaire.

## RÉCAPITULATION

	Dépenses	Recettes
	Fr.	Fr.
303.1 Recettes et dépenses générales . . .	32.85	44.—
303.2 Gymnases classique et scientifique . . .	196.95	—.—
303.3 Collège classique cantonal . . .	49.39	—.—
303.4 Collège scientifique cantonal . . .	148.25	—.—
303.5 Ecole supérieure de commerce et d'administration . . . . .	155.55	17 558.85
303.6 Collèges communaux et écoles supérieures . . . . .	—.—	20 748.55
303.7 Ecoles normales . . . . .	1 597.84	1 795.—
Total des dépassements . . . . .	<u>2 180.83</u>	<u>40 146.40</u>
Excédent de recettes . . . . .	Fr.	40 146.40
Excédent de dépenses . . . . .	»	2 180.83
Excédent net de recettes . . . . .	Fr.	<u>37 965.57</u>

## 304.1 — UNIVERSITE

## 177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens.

Recettes : Comptes . . .	Fr. 567 024.95
Budget . . .	» 540 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 27 024.95</u>

Augmentation du nombre des étudiants.

## 242 Remboursement de rétributions du personnel.

Recettes : Comptes . . .	Fr. 46 532.65
Budget . . .	» 43 700.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 2 832.65</u>

Augmentation due au rajustement des traitement et remboursements divers non prévus.

## 262 Produit des analyses de l'Institut de bactériologie.

Recettes : Comptes . . .	Fr. 40 675.30
Budget . . .	» 32 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 8 675.30</u>

Nombre des analyses supérieur aux prévisions.

## 422 Traitements au personnel occasionnel.

Dépenses : Comptes . . .	Fr. 275 561.28
Budget . . .	» 268 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 7 561.80</u>

Augmentation du nombre des assistants.

## 427 Allocations pour enfants.

Dépenses : Comptes . . .	Fr. 49 269.20
Budget . . .	» 39 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr. 10 269.20</u>

Crédit insuffisant. Augmentation du nombre des enfants.

521	<b>Abonnements et taxes téléphoniques.</b>		
	Dépenses : Comptes	Fr.	18 641.45
	Budget	»	18 500.—
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>141.45</u>

Crédit insuffisant.

614	<b>Entretien des bureaux et autres locaux.</b>		
	Dépenses : Comptes	Fr.	24 738.55
	Budget	»	20 700.—
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>4 038.55</u>

Crédit insuffisant.

### 304.2 — BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES CANTONALES

511	<b>Fournitures, impressions, reliures.</b>		
	Dépenses : Comptes	Fr.	36 127.05
	Budget	»	36 100.—
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>27.05</u>

Crédit insuffisant.

613	<b>Loyers.</b>		
	Dépenses : Comptes	Fr.	7 622.35
	Budget	»	7 200.—
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>422.35</u>

Part au chauffage des locaux du dépôt légal pendant l'hiver 1948-1949.

### 304.3 — MUSEES CANTONAUX, MONUMENTS HISTORIQUES ECOLE CANTONALE DE DESSIN

177	<b>Ecolages, finances de cours, finances d'examens.</b>		
	Recettes : Comptes	Fr.	19 152.—
	Budget	»	17 000.—
	<i>Excédent</i>	Fr.	<u>2 152.—</u>

Augmentation du nombre des élèves de l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué.

## 242 Remboursement de rétributions du personnel.

Recettes : Comptes . . .	Fr.	1 877.30
Budget . . .	»	250.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>1 627.30</u>

Remboursement du traitement du secrétaire-caissier de l'Association pour la restauration du château de Chillon, non prévu au budget.

## 511 Fournitures, impressions, reliures.

Dépenses : Comptes . . .	Fr.	6 125.45
Budget . . .	»	6 000.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>125.45</u>

Crédit insuffisant.

## 304.4 — CULTES

## 244 Remboursement d'indemnités et vacations.

Recettes : Comptes . . .	Fr.	3 354.50
Budget . . .	»	2 500.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>854.50</u>

Augmentation du nombre des remplacements de pasteurs aux frais des intéressés et des paroisses.

## 511 Fournitures, impressions, reliures.

Dépenses : Comptes . . .	Fr.	8 122.—
Budget . . .	»	8 100.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>22.—</u>

Crédit insuffisant.

## 513 Mobilier et machines de bureau.

Dépenses : Comptes . . .	Fr.	710.40
Budget . . .	»	700.—
<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>10.40</u>

Crédit insuffisant.

## RÉCAPITULATION

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
304.1 Université . . . . .	22 010.48	38 532.90
304.2 Bibliothèque et archives cantonales	449.40	—
304.3 Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin	125.45	3 779.30
304.4 Cultes . . . . .	32.40	854.50
Total des dépassements . . . . .	<u>22 617.73</u>	<u>43 166.70</u>
Dépassement des recettes . . . . .	Fr. 43 166.70	
Dépassement des dépenses . . . . .	» 22 617.73	
Excédent des recettes . . . . .	<u>Fr. 20 548.97</u>	

L'excédent de dépenses du poste 428 (allocations complémentaires), pour les trois services, est justifié dans le compte rendu du Département des finances.

## IV. Bureaux du Département

Le Service de l'enseignement primaire a enregistré, le 1<sup>er</sup> janvier 1949, le départ de M. Francis Guex, secrétaire, admis à prendre sa retraite après plus de trente-cinq ans d'activité passés au service de l'Etat. M. Georges Mantel a passé du poste de sous-secrétaire à celui de secrétaire et un nouvel employé a été engagé au 1<sup>er</sup> Service, en la personne de M. Maurice Liardet, nommé sous-secrétaire à titre provisoire le 1<sup>er</sup> janvier 1949.

Pour remplacer M. Robert Tharin, décédé, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Louis Perrochon, maître de gymnastique à l'Ecole normale, nommé inspecteur cantonal de la gymnastique le 1<sup>er</sup> septembre 1949.

M<sup>me</sup> Marguerite Michod-Grandchamp, admise à faire valoir ses droits à la retraite, le 30 septembre 1949, a été remplacée au poste d'inspectrice cantonale de l'enseignement ménager et des travaux à l'aiguille par M<sup>lle</sup> Hélène Delarageaz, maîtresse ménagère à l'Ecole normale, entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 1949.

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Services : Pas de changement.



## V. Cultes

Le Synode s'est réuni en session ordinaire les 25 et 26 octobre 1949; il a tenu une séance de relevée le vendredi 9 décembre 1949.

Le Conseil d'Etat a approuvé les comptes des recettes et dépenses de la caisse centrale de l'Eglise nationale dont l'actif au 31 décembre 1948 était de Fr. 276,213.52 (au 31 décembre 1947 de Fr. 236,135.40). Il a également approuvé le compte de la caisse des études pour le Saint Ministère. L'avoir de cette caisse au 31 décembre 1948 était de Fr. 82,751.65 (de Fr. 81,408.95 au 31 décembre 1947).

**Mutations.** — Les pasteurs suivants ont été nommés au cours de l'année 1949 :

St-Jean - Cour, Lausanne . . . . .	André Bardet
Sainte-Croix . . . . .	Charles Rittmeyer
Vallorbe . . . . .	Jacques Genton
Pampigny . . . . .	Martial Streit
St-Laurent, Lausanne . . . . .	Daniel Vermeil
St-François, Lausanne . . . . .	Max Bernoulli
Bex . . . . .	Samuel Roulin
Ormont-Dessous . . . . .	Jean-Jacques Rosset
Leysin . . . . .	Jean-Pierre Porret
Vufflens-la-Ville . . . . .	Roger Barilier
Villeneuve . . . . .	Edouard Faes
Villarzel . . . . .	Edmond Pittet
Château-d'Oex . . . . .	Marcel Pasche

Le Conseil d'Etat a sanctionné la nomination de M. Jean Roux en qualité de pasteur auxiliaire de la paroisse de Montreux, puis celle de M. Maurice Guex pour la paroisse de Leysin.

**Démissions.** — Les pasteurs suivants ont démissionné :

St-Laurent, Lausanne . . . . .	Robert Payot
Ormont-Dessous . . . . .	Robert Paux
St-François, Lausanne . . . . .	Gérard Savary
Bex . . . . .	Alfred Chenaux
Vufflens-la-Ville . . . . .	Edmond Sauty
Sainte-Croix . . . . .	Jean Benoit

**Consécration.** — La Commission de consécration, après les épreuves réglementaires, a prononcé l'admission dans le corps pastoral vaudois de MM. Georges Carrel, Marc Mottier, Alfred Lamann, Eric Genton, Raymond Liardet, Jean-Daniel Chapuis, Pierre Vittoz, Marc Doret et Edmond Pittet.

**Temples.** — Le Conseil d'Etat a accordé des subsides pour la restauration des temples de Moudon, Montpreveyres, Grandvaux, Ballaigues, Bretonnières, Payerne (église abbatiale, troisième étape), Combremont-le-Grand, Cotterd (Bellerive), Yvonand, pour la construction d'une chapelle à Béthusy (Lausanne), de Lignièrès (Saint-Saphorin, Lavaux).

**Prix Eugène Basset.** — Le prix de piété filiale institué par M<sup>lle</sup> Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné en 1949 aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

M<sup>lle</sup> Alice Rossier, Château-d'Oex ;

M<sup>lle</sup> Rosalie Blanc, Perroy ;

M<sup>lle</sup> Ida Genevay, Bassins.

**Culte catholique.** — Le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Maurice Vauthey en qualité de curé de la paroisse catholique de Sainte-Croix et M. l'abbé Camille Roche en qualité de curé de la paroisse catholique d'Aigle. Il a pris acte de la démission de M. l'abbé A. Pollien de ses fonctions de curé de la paroisse catholique de Sainte-Croix.

## VI. Enseignement supérieur

### UNIVERSITE

L'Université a eu le chagrin de perdre Elie Gagnebin, professeur ordinaire, décédé le 16 juillet, des suites d'une intervention chirurgicale, et quatre étudiants, dont trois victimes d'accident, Robert Ganshof (E. P. U. L.), Jean-Pierre Suter (Droit), Marc Stuckelberger (E. P. U. L.) et Alexandre Pâquier (Théologie).

MM. les professeurs Henri Miéville, Adrien Paris et Jacob Strebel ont été nommés professeurs honoraires par le Conseil d'Etat.

**Faculté de théologie.** — MM. les professeurs Edouard Burnier et Georges Pidoux ont repris leurs cours au début de l'année universitaire.

**Faculté de droit.** — La succession du professeur Fleury n'a pas encore reçu de solution définitive. Le cours d'histoire du droit et celui du droit civil français ont été donnés, comme l'année dernière respectivement par M. le professeur Liebeskind, de l'Université de Genève, et M. Guy Flattet, chargé de cours à notre Université.

**Ecole des H. E. C.** — M. Jean Golay, jusqu'alors chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire le 31 mai 1949. Le cours d'introduction aux problèmes philosophiques que donne M. Maurice Gex, chargé de cours, a été porté à deux heures hebdomadaires, au lieu d'une, dès le 15 octobre 1949.

**Faculté des lettres.** — MM. les professeurs Pierre Thévenaz et Pierre Schmid ont commencé leur enseignement au début du semestre d'hiver 1948-49. M. Constantin Regamey, jusqu'alors chargé de cours, pour l'enseignement du sanscrit, du russe et des littératures et civilisations slaves et orientales, a été nommé professeur extraordinaire.

Pour succéder à M. le professeur Pierre Gilliard, atteint par la limite d'âge en octobre 1949, le Conseil d'Etat a nommé M. le professeur Gilbert Guisan directeur de l'Ecole de français moderne. Dès le 15 octobre 1949, M. Maurice Gex donnera, en qualité de chargé de cours, un cours nouveau de philosophie des sciences, logique et méthodologie.

**Faculté de médecine.** — Atteint par la limite d'âge à la fin du semestre d'hiver 1948-49, M. le professeur Eber Landau a accepté de continuer son enseignement jusqu'à l'arrivée de son successeur, M. le professeur Otto Bucher, de l'Université de Zurich, qui entrera en fonctions au printemps 1950.

MM. les D<sup>rs</sup> Etienne de Meuron et Lucien Bovet ont été nommés chargés de cours et MM. les D<sup>rs</sup> René Dufour, Jean Tripod et Etienne Grandjean autorisés d'enseigner en qualité de privat-docents.

**Faculté des sciences.** — Pour succéder à M. le professeur Beno Eckmann, appelé par l'Ecole polytechnique fédérale, le Conseil d'Etat a nommé M. Georges Vincent professeur extraordinaire de mathématiques.

M. Jacques de Beaumont, chargé de cours, donne dès le 15 octobre 1949 un cours de biologie des insectes, renonçant au cours qu'il donnait à l'Ecole de pharmacie.

Le congé accordé à M. Théodore Posternak, pour un séjour aux Etats-Unis, a été prolongé jusqu'au 15 octobre 1949.

Durant sa maladie, M. le professeur Elie Gagnebin a été remplacé par M. le professeur Oulianoff, MM. Arnold Bersier, privat-docent, et Rodolphe Trumpy, chef de travaux. MM. Georges Brunisholz, Paul Bovey et Alcide Guénin ont été autorisés d'enseigner en qualité de privat-docents.

**Ecole de pharmacie.** — Le cours sur les « Principes de l'action des médicaments », abandonné par M. Jacques de Beaumont, a été confié à M. le professeur Louis Fauconnet.

**E. P. U. L. (Ecole polytechnique de l'Université).** — M. le professeur Adrien Paris, nommé professeur honoraire au printemps, a bien voulu continuer son enseignement durant l'été et sa succession a été répartie entre MM. François Panchaud et Alexandre Sarrasin, nommés professeurs extraordinaires de béton armé, avec entrée en fonctions le 15 octobre 1949.

M. Théodore Bovet, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire d'hydraulique, à partir du 15 octobre 1949, et M. le professeur Daniel Gaden confirmé dans ses fonctions de professeur extraordinaire.

M. Jean-Pierre Daxelhofer a été appelé à succéder, en qualité de professeur extraordinaire, à M. le professeur Jean Bolomey, atteint par la limite d'âge en automne 1949, à la chaire de technologie des matériaux pierreux. Pour les cours de routes et de chemins de fer, qui faisaient également partie du statut de M. Bolomey, le Conseil d'Etat a fait appel, en qualité de professeur extraordinaire, à M. Henri Matti, ingénieur aux C. F. F.

M. Marcel Mamin, ingénieur, ayant démissionné à la fin de l'année 1948, c'est M. François Baatard, ingénieur, qui l'a remplacé comme chef des travaux et chargé de cours de machines hydrauliques, durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1949.

M. Henri Mayr, ingénieur, a succédé, à la présidence du Conseil général de l'E. P. U. L., à M. Henri Détraz, qui a été remplacé, au sein de ce conseil, par M. le D<sup>r</sup> E.-A. Veillon.

Au 15 octobre 1949, le corps professoral était composé de 29 professeurs honoraires, 56 professeurs ordinaires, 43 professeurs extraordinaires, 41 chargés de cours, 36 privat-docents et 3 lecteurs.

Nos facultés ont eu le privilège de recevoir un certain nombre de savants suisses et étrangers qui offrirent à nos étudiants d'excellentes leçons ou conférences.

**Distinctions.** — Le doctorat honoris causa a été décerné à M. Jean Piaget, par l'Université libre de Bruxelles; à M. Henri Meylan, par l'Université de Caen; à M. Maurice Lugeon, par les Universités de Lyon et de Toulouse; à M. François Guisan, par l'Université de Genève, et à M. Arnold Reymond, par l'Université de Grenoble.

M. le professeur Alfred Rosselet a reçu le grade de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur.

M. Maurice Lugeon a encore bénéficié de la médaille Transenster de l'Université de Liège et de la médaille Gustave Steinmann de la Deutsche geologische Vereinigung.

Notre Université, de son côté, s'est honorée en remettant le parchemin de docteur honoris causa à M. le Dr Eugène Olivier et aux professeurs Paul Häberlin, de Bâle, et Jean Pommier, du Collège de France.

Plusieurs de nos professeurs ont été appelés à faire des conférences à l'étranger et à faire partie d'Académies ou organisations internationales.

**Etudiants.** — Le nombre des étudiants immatriculés fut de 1592 au semestre d'hiver (1698 en hiver 1947-48) et de 1472 au semestre d'été (1549 en été 1948).

La proportion des étudiants vaudois fut légèrement inférieure à un tiers et celle des confédérés et des étrangers sensiblement égale.

#### Diplômes décernés durant l'année 1948-49

Facultés ou Ecoles	Diplômes	Licences	Doctorats
Théologie . . . . .	—	9	1
Droit . . . . .	—	33	8
Sciences sociales et politiques . . . . .	—	29	1
Etudes consulaires . . . . .	7	—	—
H. E. C. . . . .	—	36	—
Médecine . . . . .	—	—	34
Certificats études médicales . . . . .	—	—	4
Lettres . . . . .	—	16	2
Sciences . . . . .	—	8	6
Chimie . . . . .	10	—	—
Géologie . . . . .	4	—	—
Pharmacie . . . . .	1	—	—
Police scientifique . . . . .	—	—	—
Ingénieurs électriciens . . . . .	13	—	—
* civils . . . . .	12	—	—
* mécaniciens . . . . .	10	—	—
* chimistes . . . . .	11	—	—
Geomètres . . . . .	3	—	—
Architectes . . . . .	3	—	—

**Concours.** — La séance annuelle des concours a eu lieu le 4 mars et 17 prix ont été décernés, qui se répartissent comme suit : Théologie 1, Droit 1, Médecine 2, Lettres 3, Sciences 1, Pharmacie 1, E. P. U. L. B.

**Publications.** — Cinq fascicules ont paru cette année dans la série des « Publications de l'Université » :

- |           |     |  |
|-----------|-----|--|
| Fascicule | II  | Notice historique sur l'Ecole de pharmacie.  |
| »         | III | « Léon Walras ».   |
| »         | IV  | « Installation du Recteur » (1948).  |
| »         | V   | J.-Ch. Biaudet : « Les origines de la constitution fédérale de 1848 » ; M. Bridel : « L'esprit et la destinée de la constitution fédérale de 1848 ». |
| »         | VI  | « Adam Mickiewicz ».   |

**Bourses et dons.** — Notre Université dispose maintenant de bourses pour étudiants provenant de pays qui assurent aux nôtres les mêmes avantages en échange. L'Etat nous a autorisé, en effet, à prélever Fr. 10,000.— par an sur les intérêts du Fonds des dépenses des finances de cours et prêts d'honneur pour constituer cinq bourses.

Le Rotary a offert, à nouveau, une ou deux bourses de Fr. 6000.— à de jeunes gradués suisses désireux de poursuivre leurs études à l'étranger.

Trois dons ont été acceptés avec reconnaissance par notre Université : Le premier, de Fr. 3000.—, a été offert par la Société Nestlé Alimentana, en faveur d'un ou deux étudiants américains qui viendraient poursuivre leurs études à Lausanne. Le second, de Fr. 5000.—, nous a été remis par M. Ch. Veillon, à Lausanne, et partagé entre le Fonds pour faciliter l'impression des thèses et la Caisse du comité de patronage des étudiants. Le troisième don, de Fr. 1000.—, a été offert par Publicitas en faveur du Comité de patronage.

**Manifestations universitaires.** — L'Université a jugé bon de commémorer, dans un esprit académique, le centenaire de la constitution fédérale. MM. Marcel Bridel, professeur, et Jean-Charles Biaudet, chargé de cours, ont prononcé des conférences qui ont paru dans nos publications.

Le don de Fr. 6000.— offert à l'Université en 1948 par la Société d'étudiants Helvétia, à l'occasion de son centième anniversaire, a permis, selon le vœu des donateurs, d'aménager un petit laboratoire de chimie au Sanatorium universitaire de Leysin. Une délégation de nos professeurs a participé officiellement à l'inauguration de cette installation.

L'Université a participé aux cérémonies de la pose de la première pierre de la nouvelle Université de Caen, à l'inauguration du monument César Roux et de la nouvelle clinique chirurgicale de

Lausanne, aux fêtes du cinquantenaire de la Handelshochschule de St-Gall où le recteur de Lausanne a prononcé un discours au nom de la Conférence des recteurs suisses dont il a assumé la présidence pendant l'année 1948.

Une cérémonie strictement universitaire a été organisée pour commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Adam Mickiewicz.

Elle eut lieu dans la salle du Sénat, en présence de M. le ministre de Pologne à Berne, de son attaché de presse et de M. le conseiller d'Etat Pierre Oquey.

Une des plus aimables manifestations de notre vie universitaire fut certainement le voyage à Montpellier de 79 étudiants, accompagnés du recteur, de sept professeurs et de M. le conseiller d'Etat G. Despland, qui allaient rendre aux Escholiers de Languedoc la visite qu'ils nous firent en 1948. Nos professeurs présentèrent une leçon dans les facultés respectives. Les étudiants jouèrent *Le mystère d'Abraham*, de Chavannes, et le Chœur universitaire se fit entendre avec beaucoup de succès.

**Problèmes universitaires.** — Nous avons eu l'occasion de proposer un statut des chefs de travaux et d'être entendus par la commission chargée d'établir un projet de classification et de définition des fonctions du personnel des laboratoires.

L'élaboration et la rédaction du plan d'ensemble des besoins de notre Université, qui fut essentiellement l'œuvre de M. le professeur Henri Meylan, ont été achevées à la fin de mars 1949 et le premier exemplaire remis à M. le chef du Département. Pour donner à ce document sa valeur réelle, nous avons demandé au Conseil d'Etat de recevoir une délégation de notre Université, et le 28 juin, dans la salle l'Evêque, un exemplaire de ce plan d'ensemble a été remis à chaque conseiller d'Etat, avec une lettre précisant le sens réel que nous attribuons à ce mémoire.

L'Université a désiré participer, par un prélèvement de Fr. 200,000.— sur le Fonds universitaire et de Fr. 100,000.— sur le Fonds d'aide aux laboratoires de l'E. P. U. L., à l'acquisition, par l'Etat, de la propriété du Cèdre, où nous espérons que s'élèveront, dans un proche avenir, des instituts de la Faculté des sciences et de l'E. P. U. L. Nous avons eu la satisfaction de savoir cet achat approuvé par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

Un autre grand projet est à l'étude et intéresse toutes les Universités suisses. Il s'agit du Fonds national de la recherche scientifique dont bénéficieraient également les sciences morales. L'étude de ce grand problème se poursuit dans toute la Suisse, sous la présidence de M. le professeur A. de Muralt, de Berne.

**Comité de patronage.** — Au cours de cette année, M. le professeur A. Rosselet a déposé sa charge de président et a été remplacé par M. le professeur Edmond Grin. L'activité de ce comité consiste avant tout, actuellement dans une aide financière et morale en faveur des étudiants nécessiteux et des étudiants étrangers, réfugiés en Suisse.

**Succession de M. le chancelier Bonnard.** — Au cours du semestre d'été, M. le professeur Georges Bonnard a remis au Conseil d'Etat sa démission de chancelier de l'Université.

A la suite de cette décision, l'Université a décidé d'étudier une nouvelle organisation administrative de notre maison et le Sénat a proposé au Conseil d'Etat de supprimer le titre et le statut de chancelier et de créer un poste de secrétaire général. La charge de recteur s'alourdit chaque année davantage et la besogne administrative qui lui incombe réclame, maintenant, sa présence quotidienne à son bureau.

La vie intense de notre Université, les multiples problèmes qui se posent à elle chaque jour exigent une armature administrative moderne, cohérente et logique. Le Conseil d'Etat a bien voulu admettre nos propositions et créer un poste nouveau à l'Université, celui d'un secrétaire général, chef de bureau responsable de nos services administratifs.

Cette bienveillante compréhension que nous témoigne l'autorité cantonale nous fait un devoir de continuer nos travaux en donnant à l'Université les meilleures de nos forces, dans l'intérêt de la science, de notre jeunesse et du pays.

### Faculté de théologie

**Echanges intellectuels.** — Quelques-uns des professeurs ont été appelés à donner des leçons hors de Lausanne : M. G. Pidoux a fait à Berne, en mars, sous les auspices des « Amis de la pensée protestante », trois exposés sur *L'archéologie et la Bible*. En avril M. le professeur Edm. Grin et M. le pasteur H. Germond, chargé de cours, ont participé au « voyage universitaire » de Montpellier et fait chacun une leçon à la Faculté de cette ville, le premier sur *Le divorce, un problème de théologie morale* ; le second sur *Le tempérament et la religion*.

Notre Faculté a bénéficié de nombreuses leçons de professeurs et de savants étrangers : au semestre d'hiver M. R. Prenter (Aarhus) : *Liturgie et dogme* ; M. Maurice Goguel (Paris) : *De Jésus à Paul* ; M. Rusillon, missionnaire : *L'Evangile en face du paganisme*



*de toujours et de la civilisation moderne* ; M. Roser (Paris) : *Contemplation et évangélisation dans la vie du pasteur* ; M. André Parrot, conservateur du Musée du Louvre : *Les archives de Mari et l'Ancien Testament* (en commun avec la Faculté des lettres). Au semestre d'été M. Edm. Rochedieu (Genève) : *Le sentiment de culpabilité dans la théologie des réformateurs* ; M. Roger Mehl (Strasbourg) : *Philosophie, ou théologie de l'histoire?* et (en commun avec la Faculté des lettres) : *La connaissance d'autrui* ; M. David Roberts (New-York) : *Les courants théologiques dans l'Amérique d'aujourd'hui*.

**Etudiants.** — Comme les années précédentes quelques boursiers étrangers ont suivi nos cours : un Alsacien, deux Belges, un Allemand. Leur présence vaut à nos jeunes théologiens un incontestable enrichissement intellectuel et spirituel.

Un étudiant de quatrième année, M. Anderfuhren, nous a représentés à un cours sur les problèmes œcuméniques donné en juillet à l'Institut de Bossey. Un autre, M. Jean Sauter, s'est rendu à la rencontre des étudiants en théologie des pays nordiques, à Copenhague, en août.

**Grades.** — La Faculté a décerné huit licences en théologie et un doctorat.

**Prix et bourses.** — Un étudiant de quatrième année, M. Charles-Henri Baum, a présenté un concours de théologie systématique : *Les Quakers, leur doctrine et leur comportement moral*. Il a obtenu un prix de Fr. 150.—.

M. Claude Dolivo, licencié en théologie, a passé un an à Paris grâce à une bourse du gouvernement français. M. Fred. Järman, licencié en théologie, a pu étudier deux semestres au « Theological Seminary » de Chicago, grâce à une bourse offerte par les Eglises d'Amérique. M. Alfred Regamey (troisième année) a obtenu la bourse de la Société académique de Bâle.

**Contact avec l'Eglise.** — Pour la dixième fois la Faculté a élaboré une journée d'étude, en octobre, destinée à MM. les pasteurs de l'Eglise nationale. Elle fut bien fréquentée, comme de coutume. MM. les professeurs Ch. Masson et Edm. Grin abordèrent le problème du fondement de l'Eglise ; M. H. Meylan une question d'histoire ecclésiastique.

En juin, un samedi après-midi et un dimanche, eut lieu une « visite de paroisse » à Villeneuve. Ce fut une excellente « leçon de choses » pour nos futurs pasteurs.

**Publications.** — Faute de moyens financiers la Faculté n'a pas publié de nouveau *Cahier* depuis 1947. On ne peut que le regretter.

**Conseil.** — Le Conseil a tenu 15 séances. Elles ont été consacrées, outre les affaires courantes, à la délicate question de la maturité fédérale. En 1933, après diverses expériences fâcheuses, la Faculté avait renoncé à admettre comme étudiants réguliers les porteurs de ce diplôme. Elle exigeait dès lors des jeunes hommes au bénéfice d'une vocation tardive, et qui ne pouvaient plus passer par la filière conduisant au baccalauréat, l'examen dit préalable A administré par la Faculté des lettres. Malheureusement cette épreuve ne comportait ni l'allemand, ni les sciences, ni les mathématiques. C'est pourquoi à diverses reprises le problème de la maturité fédérale a été examiné en commun par Faculté et Commission de consécration.

Après de longues délibérations le Conseil a décidé de revenir sur sa décision de 1933 et d'admettre dès l'automne 1949 les porteurs de la maturité de type A (latin-grec), mais en exigeant d'eux un examen de philosophie et, suivant les cas, un examen complémentaire de langues mortes.

**Bibliothèque.** — Elle a continué à s'enrichir grâce aux achats que permettent nos modestes ressources, et grâce à des dons généreux d'amis de la Faculté. Cette année nous avons reçu notamment une bonne partie de la bibliothèque de M. le pasteur G. Colomb, et des dons importants de M<sup>mes</sup> de Weiss, pasteur, Fréd. Dubois, bibliothécaire, M<sup>lle</sup> Vionnet, M. Ed. Payot, pasteur.

### Faculté de droit

**Professeurs.** — M. le juge fédéral Strebel, qui donnait depuis vingt ans un cours de droit civil suisse en allemand, a demandé à être déchargé de cet enseignement dès le printemps 1949. La Faculté s'est inclinée devant cette décision avec d'infinis regrets.

L'Université de Genève a décerné un doctorat honoris causa à M. le professeur François Guisan.

**Examens, thèses, etc.** — La Faculté a organisé pendant l'année universitaire quatre sessions ordinaires d'examens. Au total 80 candidats s'y sont présentés : 63 ont été admis, 11 ont échoué ou se sont retirés et 6 ont obtenu des résultats jugés insuffisants pour le doctorat, mais admissibles pour la licence.

La Faculté a décerné 29 licences. En outre, 9 thèses ont été soutenues, dont 6 pour la licence et le doctorat, 2 pour le doctorat seul et un pour la licence seule.

**Bibliothèque.** — M<sup>lle</sup> Betty Lugin, qui dirigea notre bibliothèque pendant six ans avec autant de dévouement que de savoir faire et dont les services étaient grandement appréciés des étudiants comme des professeurs, a quitté la Faculté en juillet 1949 pour cause de mariage. Elle a été remplacée, dès le 1<sup>er</sup> septembre, par M<sup>lle</sup> Madeleine Piguët.

**Divers.** — Conformément à une tradition maintenant bien établie, l'année universitaire s'est ouverte le 25 octobre par une séance publique, à l'occasion de laquelle M. Henri Guisan, docteur en droit, a parlé à nos étudiants du rôle du juriste dans la banque.

Au début du semestre d'été, M. le professeur Arangio-Ruiz, de l'Université de Rome, a donné à nos étudiants une leçon fort appréciée.

En février, M. le professeur Marcel Bridel a représenté la Faculté aux manifestations organisées à Paris à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la Société de législation comparée, tandis qu'en juin MM. les professeurs Rathgeb et Cavin accompagnaient le doyen à la réunion annuelle des Facultés de droit.

### Ecole des Hautes Etudes Commerciales

**Etudiants.** — Le nombre des étudiants inscrits à l'Ecole, non compris celui des étudiants de la Faculté de droit et de l'Ecole des sciences sociales et politiques qui obtiennent également des grades à l'Ecole des H. E. C., a atteint :

au semestre d'hiver 1948-49 :	159 étudiants
	5 auditeurs

Total :	164
---------	-----

au semestre d'été 1949 :	139 étudiants
	1 auditeur

Total :	140.
---------	------

**Représentation.** — L'École a été représentée par le directeur :

- a) au cinquantenaire de l'École des hautes études commerciales et consulaires de Liège ;
- b) avec M. le recteur, au cinquantenaire de la Handelshochschule de St-Gall ;
- c) au cours international d'expansion commerciale qui s'est tenu dans les pays du Benelux du 20 juillet au 8 août ;
- d) à l'assemblée générale de l'Association des actuaïres suisses à Olten ;
- e) avec M. le professeur Schiess, aux assises de l'Association suisse pour l'enseignement commercial, à Berne.

### **Ecole des Sciences sociales et politiques**

Notre rapport concernant la vie de l'École des sciences sociales et politiques pendant l'année universitaire 1947-48 commençait par la phrase suivante :

« Dotée, dès la fin de l'exercice précédent, d'un règlement réclamé depuis longtemps et de quelques-uns des enseignements nouveaux qu'elle demandait, il restait à l'École des sciences sociales et politiques à soumettre sa nouvelle organisation au critère de l'expérience. »

Cette expérience a été exceptionnellement heureuse :

Des études plus sérieuses et plus difficiles ont-elles entraîné une légère diminution du nombre des étudiants ? Sans doute, comme nous le verrons plus bas.

Mais la qualité de nos examens et de nos grades est, par contre, en progrès constant, grâce à la collaboration des professeurs et des étudiants. C'est le résultat que nous recherchions et nous en sommes heureux. Une École universitaire n'a aucun intérêt à provoquer la facilité et à se laisser aller au niveau des étudiants les plus médiocres pour décerner un plus grand nombre de diplômes.

Notre rapport pour la période précédente signalait encore la nécessité, pour l'École, de disposer d'une bibliothèque et de quelques salles de lecture. Administrées par l'École des sciences sociales et politiques, les bibliothèques d'hommes aussi éminents que les regrettés professeurs Vilfredo Pareto et Maurice Millioud restaient pratiquement inutilisables. Or, une École qui n'a pas de centre de travail n'a pas d'âme et, sans âme, elle ne rayonne pas.

A la fin de la présente année scolaire, nous avons la joie de constater que bibliothèque et salles de lecture sont modestement installées à la Cité.

Pendant le semestre d'hiver 1948-49, le nombre des étudiants s'est élevé à 60 et celui des auditeurs à 5. Pour le semestre d'été, les chiffres correspondants sont 59 étudiants et 5 auditeurs.

Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les nombreux étudiants en lettres ou en sciences qui suivent les cours de la Section pédagogique en vue du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, et les étudiants de la Faculté de droit ou de l'École des H. E. C. qui préparent également un grade en sciences politiques et sociales ou encore un diplôme d'études diplomatiques et consulaires.

Pendant les deux derniers semestres, l'Université a décerné, sur la proposition de l'École, les grades suivants :

- 3 licences ès sciences sociales ;
- 18 licences ès sciences politiques ;
- 3 licences ès sciences pédagogiques ;
- 5 diplômes d'études diplomatiques et consulaires ;
- 15 certificats d'aptitude pédagogique ;
- 1 doctorat ès sciences sociales.

### **Institut de police scientifique**

Aucun changement n'est intervenu dans la composition de la délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences qui régit l'Institut. Cette délégation est composée de MM. les professeurs P. Cavin (droit), M.-H. Thélin (médecine), H. Goldstein (sciences) et M.-A. Bischoff (police scientifique). Il n'y a pas non plus eu de modification dans la division des cours et des laboratoires dont les élèves, à l'exception d'un Luxembourgeois, d'un Siamois et d'un Palestinien, sont de nationalité suisse.

Quatre candidats se sont présentés aux examens propédeutiques de police scientifique ; 3 d'entre eux les ont passés avec succès, le quatrième a échoué. Il n'y a pas eu de candidat aux examens de diplôme.

Le poste d'assistant de l'Institut a été rempli par M. Jacques Mathyer, diplômé de notre Institut ; le poste de chef des travaux est resté vacant.

En mai, juin et octobre 1949, l'Institut a été appelé à donner un cours théorique et pratique de police scientifique, avec démonstrations, aux aspirants-inspecteurs de la Police de sûreté vaudoise.

En février 1949 le directeur de l'Institut a été appelé en Egypte par M. le bâtonnier de l'Ordre des avocats pour procéder à une expertise devant les tribunaux mixtes à Alexandrie.

Pendant l'année 1949, l'Institut a reçu la visite d'un groupe d'étudiants en droit de l'Université de Genève, sous la conduite de M. le professeur Jean Graven, qui a désiré montrer à ses élèves nos installations et nos collections, comme illustration de ses cours de droit criminel et de procédure pénale. L'Institut a également reçu la visite du personnel du laboratoire de l'état-major de l'armée, laboratoire qui est dirigé depuis 1939 par M. le capitaine Schneeberger, lequel fut longtemps un collaborateur de notre Institut.

D'autre part l'Institut a reçu la visite de nombreuses personnalités étrangères, parmi lesquelles il convient de citer : M. le D<sup>r</sup> Marabuto, commissaire divisionnaire à la Sûreté nationale française, rapporteur à la commission internationale de police criminelle, dont le siège est à Paris ; MM Jacques Locard et Gayet, collaborateurs du D<sup>r</sup> Edmond Locard, directeur du laboratoire de police technique de Lyon ; M. Sanjevi, directeur de l'Intelligence Bureau du gouvernement des Indes ; M. le D<sup>r</sup> Heindl, criminaliste éminent, qui eut jadis son heure de célébrité en Allemagne ; M. le D<sup>r</sup> Görner, chef de la délégation tchécoslovaque à l'assemblée de la Commission internationale de police criminelle qui s'est tenue à Berne en octobre 1949 ; M. J.-R. Yaron, superintendant de la police criminelle israélienne ; M. Léontaritis, haut fonctionnaire de police d'Athènes ; M. Yumak, directeur de la Sûreté et professeur de criminalistique à l'Institut de police d'Ankara ; enfin M. Marcel Lang, commissaire de la Sûreté nationale française, chargé d'organiser et de diriger la police de l'Afrique équatoriale française.

### Faculté de médecine

Dix-neuf thèses ont été acceptées, une refusée pour plagiat cynique (œuvre d'un étranger). La Faculté a accepté en outre deux thèses de médecine dentaire.

Le Prix César Roux a été décerné à M. Pierre Jeanneret, de la Faculté de médecine ; le Prix Combe à M. Pierre Girardet, de la même Faculté, pour un travail sur l'hémophilie.

Un cours de perfectionnement, organisé par la Société vaudoise de médecine, avec la collaboration de la Faculté, a servi pour beaucoup de nos confrères, praticiens de la ville et de la campagne, de mise au point d'un sujet vaste : le cœur et la circulation.

La Faculté, par l'intermédiaire de son doyen, mais sous l'inspiration des collègues compétents dans ce domaine, a pris publiquement parti pour le rejet de la loi dite Bircher.

Nous attendons tous l'avènement des temps meilleurs où seront réalisées sous forme d'instituts (d'anatomie, de pharmacologie, de

médecine légale), les promesses qui nous ont été faites et répétées. En attendant, la Faculté refuse du monde, restreint de plus en plus l'accès des étrangers, faute de place, dans le temps même où la communion des nations est à l'ordre du jour.

### Institut d'anatomie pathologique

Durant l'année 1949, l'Institut a pratiqué 835 autopsies, contre 739 en 1948, et 8448 analyses histologiques, contre 8311 en 1948. Ces chiffres, jamais encore atteints à ce jour, représentent une augmentation de 96 autopsies et de 137 analyses. Une fois de plus nous constatons l'augmentation progressive de nos tâches. Aussi ne pouvons-nous que répéter avec insistance ce que nous disions l'an dernier au sujet de la création — dans un avenir pas trop éloigné — soit d'un poste de chef de travaux adjoint, soit de nouveaux postes d'assistants, ceci afin de maintenir à son niveau actuel la confiance que le corps médical nous témoigne.

Les autopsies se répartissent de la façon suivante sur les différents services de l'Hôpital cantonal (entre parenthèses les chiffres de 1948) :

Hôpital Nestlé . . . . .	165	(161)
Médecine II . . . . .	77	( 73)
Chirurgie . . . . .	118	( 92)
Dermatologie . . . . .	8	( 7)
Laryngologie . . . . .	21	( 18)
Pédiatrie . . . . .	52	( 53)
Gynécologie et obstétrique . . . . .	54	( 27)
Hospice Sandoz . . . . .	113	(121)
Asile de Cery . . . . .	70	( 51)
Autres autopsies . . . . .	157	(136)

Dans ces chiffres sont comprises 94 (85) autopsies faites à la demande de diverses compagnies d'assurance dans le canton de Vaud et les cantons voisins ; 22 (11) autopsies médico-légales faites dans le canton de Vaud et les cantons voisins ; 58 (50) autopsies privées, dont 8 (8) pour l'Hôpital de Saint-Loup, 2 (5) pour les Hôpitaux de Vevey, 2 (1) pour l'Hôpital de Payerne, 2 (3) pour l'Hôpital de Nyon, 1 (0) pour l'Hôpital de Rolle, 1 (2) pour l'Hôpital de Morges, 6 (4) pour l'Hospice de l'enfance, 3 (1) pour La Source, 1 (0) pour la Pouponnière, 1 (0) pour la Clinique de Valmont, 1 (0) pour l'Hôpital de Martigny, 2 (0) pour Leysin, 2 (4) pour le Service sanitaire cantonal et 1 (0) pour le Service de santé de l'aviation militaire.

Les 8448 (8311) analyses histologiques se répartissent de la façon suivante :

Services de l'Hôpital cantonal . . .	3500	(3382)
Infirmières et hôpitaux du canton . .	1746	(1867)
Médecins, dentistes et vétérinaires . .	3202	(3062)

D'après leur provenance, les 3202 analyses faites à la demande des médecins, dentistes et vétérinaires se répartissent comme suit :

Canton de Vaud . . .	1944	(1906)
Canton du Valais . . .	230	( 222)
Canton de Fribourg . . .	889	( 832)
Canton de Neuchâtel . . .	128	( 94)
Canton du Tessin . . .	11	( 7)

Les médecins suivants ont été assistants réguliers pendant l'année : MM. Jacques-Louis Wyss (Soleure), Henri Moginier (Vaud), Paul Anex (Vaud), Georges Murith (Fribourg), Pierre Ryncki (Fribourg), Hubert Mercier (Vaud), Jean-Paul Perret (Neuchâtel).

Ont en outre travaillé à l'Institut : M<sup>me</sup> Véra Dantchakoll (U. S. A.), MM. Ivan Mahaim (Lausanne), Jean Regamey (Lausanne), Serge Neukomm (Jura bernois), du Centre anti-cancéreux romand, Pierrino de Lucia (Italie), P. Girardet (Vaud), Jeannet (Lausanne), Mayor (Cossonay), Strebel (Lausanne), Anton Zimolo (Zagreb).

Nos auditoires ont été utilisés par M. le professeur Hauduroy pour ses cours théoriques de bactériologie.

Ils ont aussi servi aux cours de l'École d'infirmières de l'Hôpital, de la Société lausannoise des troupes du service de santé, au cours de perfectionnement de la Croix-Rouge, aux cours d'introduction de la vaccination anti-tuberculeuse par le B. C. G. L'aumônerie et les groupements d'employés de l'Hôpital y ont tenu séance. La vente de l'Hôpital a eu lieu dans le grand hall. Nous avons reçu en outre le groupement d'études biologiques, les Samaritaines lausannoises, la Société vaudoise de médecine, la Ligue vaudoise contre la tuberculose, la Société vaudoise des vétérinaires.

Plusieurs congrès ont tenu séance chez nous : la Société helvétique des sciences naturelles, la Société suisse de cardiologie, la Société suisse de dermatologie.

A plusieurs reprises notre maison a été visitée par des architectes ou par des médecins chargés de constructions hospitalières à Genève, à Zurich et en France.



### Faculté des lettres

**Professeurs.** — *Ecole de français moderne* : M. Pierre Gilliard, atteint par la limite d'âge, a donné sa démission de directeur de l'Ecole de français moderne et de professeur pour le 15 octobre 1949. Il sera remplacé dès cette date par M. le professeur Gilbert Guisan auquel le Conseil d'Etat a confié, sur proposition du Conseil de Faculté, la direction de l'Ecole de français moderne et une partie de l'enseignement de M. Pierre Gilliard. En outre, le Conseil a procédé à une réorganisation de l'enseignement en supprimant les postes d'assistants assumés jusqu'ici par MM. Olivier Chapuis et Jean-Louis Perret pour les remplacer par un poste de lecteur qui sera confié, dès le 15 octobre 1949, à M. Henry Hentsch, professeur au Gymnase des jeunes filles.

**Cours et conférences.** — La séance de rentrée a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre avec la leçon inaugurale de M. le professeur Pierre Thévenaz.

La leçon inaugurale de M. Pierre Schmid a eu lieu le 4 mai 1949.

Diverses conférences de savants étrangers ont été offertes à nos étudiants : une de M. Jean Pommier, professeur au Collège de France ; une de M. Ernest Labrousse, professeur d'histoire économique et sociale à la Sorbonne ; et, en collaboration avec la Faculté de théologie, une conférence de M. André Parrot, conservateur du Musée du Louvre et une autre de M. Roger Mehl, professeur à l'Université de Strasbourg.

En outre, la Faculté s'est associée, par une conférence de M. le professeur Constantin Regamey, à une manifestation organisée par l'Université en mémoire d'Adam Mickiewicz.

**Etudiants.** — D'après la liste des étudiants, la Faculté a compté :

au semestre d'hiver :	132 étudiants (dont 77 étudiantes)
	71 auditeurs (dont 49 auditrices)
au semestre d'été :	121 étudiants (dont 69 étudiantes)
	50 auditeurs (dont 37 auditrices).

Le comité des étudiants a organisé en hiver un repas de Faculté et, au début de l'été, une soirée au profit des enfants grecs.

**Prix et concours.** — Un prix de Faculté a été décerné à Mlle Marie-Louise Gailloud, tandis que Mlle Jacqueline Thévoz obtenait le prix Follope.

**Relations extérieures.** — L'Université a décerné, sur proposition de la Faculté des lettres, le diplôme de docteur honoris causa à M. le Dr Eugène Olivier, à M. le professeur Jean Pommier et à M. le professeur Paul Häberlin.

### Cours de vacances 1949

**Organisation.** — Les cours de vacances ont duré, comme ces années précédentes, trois mois. Ouverts le 18 juillet, ils ont continué sans interruption jusqu'au 8 octobre. Ils comprenaient :

a) Un cours spécial, pour maîtres et maîtresses de français, d'une durée de trois semaines.

b) Un cours général, divisé en quatre séries de trois semaines.

c) Un cours organisé pour un groupe d'étudiantes américaines appartenant au Collège de Barnard, qui dépend de Columbia University. Ce cours, d'une durée de deux mois, comprenait 56 heures de conférences, notamment d'histoire, de littérature et d'histoire de l'art, et 64 heures de leçons pratiques.

**Professeurs.** — Les conférences ont été données par MM. G. Anex, R. Bray, G. Guisan, H. Hentsch, L. Junod, P. Jaccard, D. Lasserre, H. Miéville, G. Panchaud, M. Raoux ; par Mmes C. Delhorbe et J. Ernst.

Des conférences avec projections lumineuses ont été données par MM. J. Ch. Biaudet, F. Gilliard, E. Manganel ; Mme Yette Perrin a donné deux récitals littéraires.

L'enseignement pratique a été assuré au cours spécial par Mlles J. Ernst et J. Maillard, MM. Raoux et H. von der Mühl.

L'enseignement pratique a été confié au cours général à MM. Borboën, Bourl'honne, Brunner, Chatelanat, Giddey, Hentsch, Jaccotet, Lavanchy, Moreillon, Raoux, Rossel, Secrétan, von der Mühl, Wanner ; à Mmes Belaïeff, Delhorbe, Fauconnet, Giddey, Godet, Heer, Maillard, Perrin, Redard, Ferdinand Virieux, Renée Virieux, Zum Brunn.

L'enseignement du cours Barnard College a été donné par MM. Daulte, Freymond, Guisan et Lasserre pour les conférences, par Mmes Heer et Zum Brunn pour les leçons pratiques.

**Fréquentation.** — Les cours de vacances ont été suivis par 375 étudiants dont 16 appartenaient au groupe de Barnard College.

L'année dernière, nous en comptons 435. Le nombre des étudiants confédérés a passé de 196 à 153; celui des étudiants étrangers de 239 à 206.

Au point de vue de la nationalité, les étudiants se répartissent comme suit (nous donnons entre parenthèses les chiffres correspondants de l'an dernier) :

Suisse	153	(196)	Argentine	2	(2)
Angleterre	86	(101)	Cuba	1	(1)
U.S.A.	50	(28)	Danemark	1	(1)
Allemagne	18	(18)	Espagne	1	(1)
Italie	16	(17)	Finlande	1	(1)
Hollande	9	(12)	Israël	1	(1)
Suède	9	(19)	Pologne	1	(1)
Irlande	7	(7)	Thaïlande	1	(1)
Autriche	4	(2)	Iran	1	(—)
Canada	4	(1)	Sud-Africain	1	(—)
France	3	(1)	Inde	1	(—)
Hongrie	2	(2)	Apatride	1	(2)
Guatemala	2	(2)			

La diminution de la fréquentation des cours s'explique d'une part par l'attrait bien naturel de l'étranger pour les étudiants suisses, d'autre part par les difficultés croissantes que rencontrent les étudiants de certains pays tels que l'Angleterre, la Suède, la Hollande, à obtenir des devises suisses. Le nombre des étudiants américains a, au contraire, augmenté, mais il ne suffit pas à compenser les défections.

On doit se féliciter à ce propos de l'initiative prise par M<sup>me</sup> Charlotte-T. Muret, professeur d'histoire à Barnard College, d'avoir organisé, avec l'appui des autorités de son collège, un cours d'été pour un groupe d'étudiantes américaines.

Ce cours, qui était un essai et qui a fort bien réussi, a toutes les chances de se renouveler l'an prochain, avec un nombre plus grand d'étudiantes, et il pourra prendre à l'avenir une importance croissante. Si les étudiantes venues cet été à Lausanne savaient peu de français à leur arrivée, elles ont fait de rapides progrès. La plupart d'entre elles se sont distinguées par leur zèle dans leurs études et l'intérêt marqué qu'elles ont porté à la vie européenne. C'est à la qualité de leur esprit que revient en partie le succès du cours; il est dû aussi à la présence de M<sup>me</sup> Muret, qui n'a cessé de contrôler le travail de ces jeunes filles; nous n'aurions garde enfin de passer sous silence le dévouement très particulier des professeurs, notamment de M. le doyen Jacques Freymond.

Signalons enfin que la direction des Cours de vacances a offert une bourse de Fr. 400.— à un étudiant de Barcelone. De plus, comme ces années précédentes, quelques dispenses de finances de cours ont été accordées à des Suisses et à des réfugiés.

**Perspectives d'avenir.** — 1. Les expériences faites avec le cours spécial ne paraissent pas heureuses. Cette classe est peu fréquentée, et assez peu par d'authentiques professeurs. L'élimination d'étudiants trop peu avancés est rendue difficile par le caractère quelque peu vague du règlement. Elle rendrait d'autre part la classe encore plus coûteuse qu'elle ne l'est déjà. Peu intéressante, tant par les éléments qui la composent que du point de vue financier, cette classe sera supprimée à l'avenir. Il subsistera dans le cours général une classe très avancés pour professeurs, constituée après examen.

2. Les classes de phonétique rencontrent un succès qui nous met, chaque année, dans un embarras croissant, notamment en juillet et en août. Le nombre de professeurs de phonétique spécialisés devient, en effet, nettement insuffisant. Il faut charger les classes, ou confier cet enseignement à des professeurs qui s'improvisent phonéticiens. Que l'un des spécialistes vienne à nous manquer une année, nous serions dans la gêne la plus grande.

Il conviendrait donc que la Faculté attire l'attention des étudiants en langues modernes sur l'intérêt qu'il peut y avoir pour eux à s'initier à la phonétique française.

### Faculté des sciences

**Statistique.** — La Faculté des sciences (l'École de pharmacie non comprise) a compté 97 étudiants (dont 14 étudiantes et 2 auditeurs) au semestre d'hiver 1948-1949 et 95 étudiants (dont 14 étudiantes et un auditeur) au semestre d'été 1949.

Il convient de rappeler que la plupart des enseignements de la Faculté des sciences s'adressent aussi à des jeunes gens de l'École de pharmacie, de l'École d'ingénieurs et de la Faculté de médecine. Cela représentait durant l'année au moins 200 étudiants à accueillir en surplus dans ses auditoriums, ses laboratoires.

**Personnel enseignant.** — M. G. de Rham a été appelé à professer régulièrement en qualité de « Visiting Professor », durant toute l'année prochaine 1949-1950, dans deux grandes universités américaines. Son enseignement sera réparti entre MM. G. Vincent, A. Delessert et D. Methée.

M. A. Guénin, chef de travaux au laboratoire de zoologie, a été autorisé à enseigner cette branche en qualité de privat docent.

**Relations internationales.** — Le professeur Matthey s'est rendu à l'Université de Milan pour y parler de ses propres recherches.

En sa qualité de président du Comité suisse de physique, le doyen Perrier a pris part aux congrès internationaux jumelés de Bâle et de Côme, organisés par l'Union internationale de physique, sous les auspices de l'U. N. E. S. C. O. Notre Université avait été invitée à Côme pour y célébrer aussi le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'invention de la pile par Alessandro Volta; le doyen l'a représentée également à cette solennité, à Côme et à Pavie.

**Activité scientifique.** — L'activité de nos différents instituts continue à se développer, ce dont témoignent les publications dans des revues et des exposés à nos sociétés spécialisées. Pour abrégé ce rapport nous nous contenterons de cette simple notation.

La Faculté a organisé, avec la Société vaudoise des sciences naturelles, une séance publique en l'Aula de l'Université où l'on a projeté un grand film parlant sur l'« énergie atomique ». Ce film, réalisé avec la collaboration d'illustres savants anglo-saxons, en particulier, a attiré une foule considérable; il a été présenté le lendemain devant les élèves des établissements d'enseignement secondaire lausannois.

### Ecole de pharmacie

L'Ecole de pharmacie a compté 67 étudiants durant le semestre d'hiver 1948-49 et 64 étudiants durant le semestre d'été 1949. 16 étudiants suisses se sont présentés à l'examen de sciences naturelles; il y a eu 3 retraits pour cause de maladie et 3 échecs. Les candidats étrangers au premier examen étaient 7; il y a eu 2 retraits pour cause de maladie et 3 échecs, 8 étudiants suisses se sont présentés à l'examen professionnel; tous ont réussi les diverses épreuves de cet examen, 3 étudiants étrangers ont subi avec succès l'examen de pharmacien de l'Université; il y a eu un échec.

Aucun événement particulier n'est venu agiter la vie de l'Ecole; les excursions scientifiques ont toujours eu le plus grand succès, grâce à l'obligeance de ceux qui nous recevaient; les locaux de la rue Vuillermet n° 2 destinés à la pharmacognosie n'étant pas encore terminés, le transfert des enseignements ne pourra se faire que l'année prochaine; de nouvelles réorganisations seront alors possibles.

Un travail de concours a été présenté par M. G. Enezian sur le sujet : « La viscosité, théorie, mesure, application en pharmacie » ; ce travail a été récompensé par un prix de Fr. 150.—.

Le laboratoire de dosage des vitamines a continué à progresser ; de nombreuses personnalités étrangères sont venues le visiter ou s'y sont perfectionnées dans les méthodes où il est spécialisé. Pour répondre à de pressantes demandes, il a mis au point des méthodes de dosage d'hormones et d'acides aminés, qui ont déjà rendu de grands services à certains laboratoires.

### ECOLE POLYTECHNIQUE

**Equivalence du diplôme E. P. U. L.** — Sur proposition de l'Association des ingénieurs-docteurs de France, le Ministère français de l'éducation nationale a, par arrêté du 13 octobre 1949, admis l'équivalence des titres d'ingénieur délivrés par l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich et par l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne avec ceux des grandes écoles françaises : Ecole polytechnique, Ecole supérieure des mines, Ecole nationale des ponts et chaussées, Ecole centrale, etc.

**Fréquentation.** — Au semestre d'hiver, l'Ecole comptait 543 étudiants et 6 auditeurs et doctorants se répartissant comme suit :

*Ecole d'ingénieurs* : 423 étudiants, 5 auditeurs et doctorants.

*Ecole d'architecture* : 76 élèves, 1 auditeur.

*Cours de mathématiques spéciales* : 44 élèves.

Au semestre d'été, l'Ecole comptait 463 étudiants, 3 auditeurs et doctorants, avec la répartition suivante :

*Ecole d'ingénieurs* : 357 étudiants, 2 auditeurs et doctorants.

*Ecole d'architecture* : 66 élèves, 1 auditeur.

*Cours de mathématiques spéciales* : 40 élèves.

**Manifestations.** — Au cours du semestre d'hiver, l'Ecole organise des conférences publiques :

M. R. Daudel, professeur à la Faculté des sciences de Paris, secrétaire général du Centre de chimie théorique de France, présente une étude sur « Le rôle des électrons mobiles dans les propriétés physiques, chimiques et biologiques des corps ».

M. Hans Zölly, docteur h. c., ancien ingénieur en chef du Service topographique fédéral, fit un exposé sur les « Bases géodésiques actuelles de la mensuration suisse ».

M. Carlo Semenza, docteur ingénieur, directeur de la Societa Adriatica di Elettricità à Venise, parla des « Barrages de la Societa Adriatica di Elettricità en Vénétie ».

Au mois d'août, l'École abrita pendant une semaine le congrès international des géomètres, manifestation qui attira près de 500 personnes et à l'organisation de laquelle MM. les professeurs Hegg et Bachmann prirent une part très active.

L'École fut représentée à la conférence internationale sur la documentation du bâtiment, qui eut lieu au début d'octobre à Genève, sous les auspices de l'O. N. U., par MM. Tschumi, professeur, et Schnitzler, chef-bibliothécaire.

**Secrétariat.** — M<sup>lle</sup> Agnès Menzel, secrétaire-adjointe, a quitté ses fonctions en septembre 1949 pour fonder un foyer. Elle a été remplacée par M. Pierre Pochon.

**Bibliothèque.** — M. Hahn, D<sup>r</sup> médecin à Morges, a fait don d'une intéressante collection de 89 volumes ayant appartenu à feu son père, ancien professeur à l'École d'ingénieurs.

M<sup>lle</sup> Jacqueline Cuany, assistante de bibliothèque, a demandé au cours de 1949 un congé de six mois pour faire un séjour d'études en Angleterre. Elle a été remplacée, durant ce laps de temps, par M<sup>lle</sup> Romana Segantini, bibliothécaire diplômée.

### École d'ingénieurs

**Examens d'admission.** — 29 candidats se sont présentés à la session d'octobre 1948 et 20 ont réussi.

**Epreuves propédeutiques.** — 204 étudiants se sont présentés aux sessions d'octobre 1948 et d'avril 1949. 81 ont réussi le premier examen propédeutique et 83 le second examen propédeutique.

**Epreuves pratiques du diplôme.** — En automne 1948, il a été décerné un diplôme d'ingénieur civil et un diplôme d'ingénieur-électricien. En décembre 1948, 26 diplômes ont été décernés : 10 d'ingénieur civil, 7 d'ingénieur-mécanicien, 8 d'ingénieur-électricien, 1 d'ingénieur-chimiste.

Au printemps 1949, 10 diplômes ont été décernés : 1 d'ingénieur civil, 3 d'ingénieur-mécanicien, 3 d'ingénieur-électricien, 1 d'ingénieur-chimiste, 2 de géomètre.

En juillet 1949, il a été décerné un diplôme d'ingénieur civil. A la session d'automne 1948 des examens fédéraux de géomètres, 4 candidats ayant fait leurs études à l'École d'ingénieurs ont réussi.

**Prix.** — Les prix suivants ont été décernés :

Prix Cousin : M. Tawtel Victor, candidat ingénieur-mécanicien 5<sup>e</sup> semestre. Prix Dommer : M. Béguin Gilbert, ingénieur civil. Prix A<sup>3</sup> E<sup>2</sup> P. L. : M. Jaunin Roland, ingénieur-chimiste. Prix S. V. I. A. : M. Thorens François, ingénieur civil. Prix Grenier : M. Béguin Gilbert, ingénieur civil.

**Courses d'études.** — Comme les années précédentes, les courses furent organisées par sections. Parmi les plus intéressantes, il convient de relever la visite aux chantiers de l'usine hydroélectrique de Lavey, à laquelle prirent part tous les étudiants de l'École en groupes successifs, et la course en Italie du nord où les étudiants mécaniciens et électriciens des derniers semestres purent notamment visiter les usines Ansaldo à Gênes et Fiat à Turin, ainsi que la ville de Milan.

## LABORATOIRES

**Laboratoire d'électrotechnique.** — Les exercices de laboratoire en électrométrie et en électrotechnique ont continué à être donnés comme les années précédentes, les étudiants étant divisés en deux groupes dont chacun assiste au laboratoire tous les quinze jours, ceci en raison de leur nombre. Les exercices de laboratoire en radiotechnique se sont déroulés conformément au programme de l'École.

Le laboratoire a reçu cette année la visite de la commission de gestion du Grand Conseil, devant laquelle ont été effectuées des démonstrations sur les dangers d'incendie causés par des défauts d'installations électriques.

Dans le *domaine technique*, les travaux effectués relèvent davantage du domaine de la recherche et de l'étude des dispositifs nouveaux que de celui de la réalisation immédiate. Ces travaux ont porté principalement sur les points suivants :

Etude pour le compte de l'armée de certains explosifs et d'appareils propres à vérifier certaines de leurs propriétés. — Etude de petits moteurs. — Etude des dispositifs pour la photographie instantanée. — Etudes théoriques et expérimentales sur les redresseurs. — Etudes d'appareillages propres à démontrer les effets de la foudre sur des installations électriques. — Etude en vue d'une expertise judiciaire des conditions d'explosion de gaz détonnants sous l'effet



d'une décharge électrique. — Examen et étalonnage d'un second ergomètre pour M. le professeur Fleisch.

Les moyens de travail se sont accrues des appareils suivants réalisés au laboratoire par le mécanicien, M. Palaz :

Un régulateur automatique de la tension produite par une génératrice à courant continu (appareil utilisé dans les laboratoires de radiotechnique). — Plusieurs appareils destinés au laboratoire d'électrométrie (mesure de la résistivité d'un métal à chaud). — Un compteur de tours à impulsions pour le bobinage. — Des appareils auxiliaires servant à la mesure d'appareils et de machines alimentés par un réseau triphasé.

Le laboratoire a également acquis cette année un poste de soudure électrique. En effet, le besoin d'un transformateur fournissant une grosse intensité s'étant fait sentir, il a été jugé plus utile d'acheter un tel transformateur permettant en outre la soudure. Enfin le laboratoire a reçu un certain nombre d'appareils de mesure (ampèremètres et voltmètres) qui étaient commandés depuis 1947.

En conclusion, l'activité du laboratoire se développe d'une façon continue, dans toute la mesure de ses moyens. Aucun accident de personne ni aucune détérioration de matériel n'ont été à déplorer.

**Laboratoire d'essai des matériaux.** — La marche du laboratoire d'essai des matériaux durant l'année 1949 s'est développée suivant un rythme analogue à celui des années précédentes.

Comme d'habitude, l'activité du laboratoire s'est poursuivie :

- a) dans le domaine des métaux et constructions métalliques ;
- b) dans le domaine des ciments, du béton et des ouvrages en béton ;
- c) accessoirement dans le domaine de la chimie.

Cette activité se partage d'ailleurs entre l'enseignement et les travaux industriels exécutés pour l'extérieur.

Pour faire face à toutes ces tâches, le laboratoire disposait du personnel suivant :

Deux chefs de divisions, les deux professeurs à l'E. P. U. L. et un chef de laboratoire, employé d'Etat, ainsi qu'un secrétaire et quatre mécaniciens et opérateurs, le salaire de ces cinq dernières personnes étant assuré par les recettes du laboratoire.

Ces conditions d'existence sévères ne permettent pas de former des élèves et des spécialistes dans le domaine de la métallurgie, de la métallographie, ni même dans celui des ciments ou des bétons. D'autre part, l'exiguïté dont souffre le laboratoire depuis plus de dix ans interdit tout développement : on ne saurait en effet où loger du personnel supplémentaire ou installer de nouvelles machines dans les locaux actuels.

Cette crise de croissance ne peut être franchie que par un effort considérable de la direction du laboratoire.

Les ordres d'essais adressés au laboratoire se sont très heureusement poursuivis durant cette année, et cela dans tous les domaines de son activité ; ils ont même dépassé les possibilités du laboratoire car, pour pouvoir répondre aux multiples désirs des clients, il aurait fallu pouvoir disposer de place et de machines supplémentaires.

La crise de croissance est donc intégrale : de nouvelles machines sont nécessaires, un plus grand espace est de rigueur, du personnel supplémentaire doit être envisagé, ce qui conduit à des charges nouvelles dont un équilibre nouveau est à étudier.

Le laboratoire d'essai des matériaux a été marqué en 1949 par le départ de M. le professeur Bolomey et son remplacement par M. le professeur Daxelhofer.

C'est avec un sentiment de reconnaissance que le laboratoire a pris congé de M. Bolomey, qui a toujours déployé une activité féconde dans la section des matériaux pierreux qu'il dirigeait, qu'il contribua à développer et à faire connaître en Suisse et à l'étranger.

Les conclusions suivantes se dégagent de ce qui précède :

- a) Durant 1949, la marche et le développement du laboratoire ont été réjouissants ; dans tous les domaines, les ordres d'essais ont été satisfaisants ;
- b) le laboratoire s'est toutefois senti maintes fois en dessous de sa tâche, par suite du manque de personnel, de machines et de place ;
- c) ces insuffisances sont telles qu'elles risquent de conduire sous peu à un amoindrissement désagréable des possibilités du laboratoire.

**Laboratoire d'hydraulique.** — L'activité de ce laboratoire s'est partagée entre l'enseignement, la recherche et des études expérimentales faites sur demandes d'administration, de bureaux techniques ou de sociétés suisses et étrangères.

L'enseignement requit la mise au point de nouvelles installations d'expérimentation pour les étudiants de génie civil dont le programme d'étude comporte une après-midi d'exercices de laboratoire. Les cours de travaux hydrauliques, d'aménagement de chutes d'eau, de calcul hydraulique, furent en outre illustrés par des séances de démonstrations.

Les recherches sur la *stabilité de réglage* des usines hydro-électriques, financées par un fonds fédéral et exécutées en laboratoire, ont progressé ; une installation d'expérimentation d'un type nouveau a été construite et des essais déterminants sont près d'être exécutés.

Diverses recherches académiques de moindre importance, relatives aux chambres d'équilibre ou aux évacuateurs de crues ont été achevées durant l'année écoulée.

Parmi les études exécutées par le laboratoire *pour l'extérieur*, citons principalement :

Étude de l'écoulement au travers de brèches pratiquées dans un barrage évidé du type « Salanfe » pour l'Energie Ouest Suisse, à Lausanne ;

étude de l'écoulement au travers de brèches pratiquées dans un barrage du type « Lucendro » pour Aar et Tessin S. A., à Olten (mandataire Motor-Columbus) ;

étude de la chambre d'équilibre de l'usine de Moncabril (Espagne), pour la S. A. Moncabril, à Madrid.

Les essais sur modèles requis pour ces dernières études furent exécutés par le personnel du laboratoire ou par de jeunes ingénieurs-stagiaires, qui purent à cette occasion perfectionner leurs connaissances. Elles eurent l'avantage de créer une collaboration entre l'École et divers milieux techniques de Suisse et de l'étranger.

Dans le domaine de la recherche, le laboratoire a également contribué à la création d'une section pour l'étude expérimentale et l'auscultation des barrages. L'installation est en voie d'achèvement et une première maquette de barrage voûte pourra être soumise à l'expérimentation dès le début de l'année 1950. Cette nouvelle création de l'École a déjà suscité l'intérêt des milieux suisses qui touchent à la construction des barrages et le laboratoire vient d'être chargé de l'étude d'une maquette d'un barrage voûte sur le Doubs, au Châtelot. D'autres commandes sont prévues.

**Laboratoire de géotechnique.** — L'activité de ce laboratoire a porté principalement, comme l'année précédente, sur une série de problèmes particuliers, souvent complexes, posés par la fondation d'immeubles, d'ouvrages d'art, de routes et de pistes d'aérodrome.

Le problème des *tassements d'immeubles*, fondés sur sol argileux ou sableux, a fait l'objet d'une publication dans la revue internationale *Géotechnique*, éditée à Londres, où sont exposées des conclusions d'ordre général déduites des études faites ces dix dernières années par le laboratoire dans ce domaine.

Sur la base d'exemples, pour lesquels sont donnés les résultats de l'étude des sols faite avant construction et ceux de nivellements exécutés au cours des années sur les immeubles terminés, il a été possible de tirer des conclusions précises qui permettront d'aborder à l'avenir avec plus de sécurité l'examen de ce problème.

En ce qui concerne la *fondation de chaussées* et de pistes d'aérodrome, le laboratoire a été invité par l'Union suisse des pro-

fessionnels de la route à exposer, au cours de manifestations diverses, les méthodes d'essais qu'il préconise.

Le laboratoire (personnel et appareillage) fut également requis pour l'organisation d'un cours de perfectionnement organisé à Zurich en automne 1949 par l'U. S. P. R. pour le personnel technique supérieur des entreprises et des administrations.

Cette activité du laboratoire pourrait être encore notablement étendue à condition d'augmenter le nombre de ses employés et collaborateurs; cette question est actuellement à l'étude.

Le manque de personnel et spécialement les difficultés rencontrées pour le remplacement de M. J. Bonjour, ingénieur, nommé récemment au Département des travaux publics, empêcha l'exécution en 1948-49 du programme prévu de renouvellement et de perfectionnement des appareils d'essais et de recherche du laboratoire. Cette amélioration des moyens d'investigation du laboratoire devient particulièrement urgente.

Par les cours de géotechnique et les séances d'expérimentation organisées pour les étudiants, ces derniers ont été mis au courant des méthodes modernes d'étude des sols de fondation.

De jeunes ingénieurs, récemment diplômés, ont participé, tout en complétant ainsi leurs connaissances, aux études faites par le laboratoire pour l'extérieur. Parmi celles-ci, il convient de citer:

Les études de sols de fondation de très nombreuses routes pour le compte de l'Etat de Vaud, de la commune de Lausanne, de l'Etat de Genève, de l'Etat de Neuchâtel; les études de sols de fondation de nombreux immeubles, soit pour des entreprises ou bureaux techniques privés, soit pour les administrations citées ci-dessus; l'étude complémentaire de sols de fondation de la piste de Cointrin dont le but est de déterminer le poids de la charge roulante maximum admissible sur l'ouvrage, etc.

**Laboratoire de machines hydrauliques.** — Durant le semestre d'hiver 1948-49, il a été procédé à un certain nombre d'essais qui vinrent compléter la documentation de l'étude entreprise sous la direction de M. le professeur P. Oguey dès le mois de septembre 1945. C'est ainsi que furent exécutés une nouvelle série de sondages, de jets de turbine Pelton, diverses photographies stoboscopiques (au moyen de l'appareil construit par M. le professeur Juillard au laboratoire d'électrotechnique de l'E. P. U. L.), et un complément d'expérience venant étayer un travail sur les jets capillaires.

Pendant le semestre d'été, les étudiants mécaniciens et électriciens du VIII<sup>e</sup> semestre participèrent à une série de séances de laboratoire où ils purent se familiariser avec la marche et le comportement de trois types de turbines qu'ils rencontreront dans l'exer-

cice de leur profession. Il s'agissait tout particulièrement de relever les caractéristiques de fonctionnement de ces diverses turbines et d'en donner l'interprétation. La qualité des rapports remis par les étudiants a montré qu'ils avaient retiré le bénéfice escompté de ces séances de laboratoire dirigées par M. François Baatard, chef de travaux et chargé de cours par intérim. Notons encore que le nombre croissant des étudiants oblige un dédoublement des heures de laboratoire ainsi qu'une diminution du nombre d'exercices par groupe d'étudiants, afin que ceux-ci puissent traiter un minimum de problèmes indispensables. Certaines facilités sont envisagées pour la prochaine période, notamment l'acquisition d'un nouveau frein de Prony qui permettrait de travailler simultanément à la turbine Pelton et à la turbine Kaplan, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. Il est également probable que quelques modifications devront être apportées au tableau de mesures de l'installation du groupe d'essais de cavitation, l'exactitude de certains instruments de mesures ne donnant pas entière satisfaction.

Dès l'ouverture du semestre d'hiver 1949-50, la direction du laboratoire a été assumée, et le sera désormais, par M. le professeur Th. Bovel.

**Laboratoire de machines thermiques.** — Les divers travaux de recherches commencés au cours de l'année écoulée ont été poursuivis et M. le professeur Colombi, directeur du laboratoire, a pu faire état de certains résultats obtenus dans une conférence présentée à Paris en mars 1949 sur la thermopompe de l'E. P. U. L., ainsi que dans une allocution prononcée à l'Université de Padoue le même mois, et se rapportant au calcul des turbines à gaz. L'intérêt suscité par les travaux du laboratoire fut tel que la conférence faite à Paris a été publiée dans la *Revue générale du froid* et que celle de Padoue le sera prochainement.

Un bac électrolytique en voie d'achèvement permettra de doter le laboratoire d'un équipement nécessaire au relevé de lignes de courant autour d'obstacles divers. Les mesures préliminaires faites par ce moyen sont très satisfaisantes ; aussi, moyennant la précieuse collaboration de M. le professeur Juillard, on peut avec certitude prévoir que cet équipement permettra de procéder à des vérifications aussi bien qu'à des recherches originales par une méthode très sensible et des plus modernes.

Le bac pour mouvements de pellicules monomoléculaires, de même que l'appareil de démonstrations par écoulement de filets de fumées, ont été systématiquement utilisés et des relevés photographiques nouveaux ont été pris par ces deux procédés en vue de l'étude de mouvements divers de fluides élastiques.

Grâce au don d'un frein type Renard, reçu en souvenir d'un ancien étudiant, le moteur à explosion dont on ne pouvait tirer aucun parti a pu être utilisé sous des charges relativement faibles. Dans le courant de l'année prochaine, il faudra cependant munir ce frein de pales de dimensions supérieures à celles des pales actuelles. Ce remplacement des pales sera chose facile car l'atelier de l'E. P. U. L. a mis cette installation au point de façon très rationnelle par un travail fort bien compris et soigné. Qu'il soit permis à ce propos de signaler le fait que l'atelier de l'École ayant son personnel toujours surchargé de besogne ne peut, en son état actuel, suivre avec la rapidité nécessaire, aux besoins de l'ensemble des laboratoires; il est vraiment souhaitable que ses possibilités soient notablement accrues dans un avenir très prochain pour le bien, non seulement du laboratoire de machines thermiques, mais pour celui de l'ensemble des laboratoires de l'E. P. U. L.

**Laboratoire de physique technique et mécanique.** — Parmi les tâches résolues au cours de ces derniers mois, on peut citer celle consistant à assurer la place et le matériel nécessaires à l'exécution des travaux de diplôme des ingénieurs-physiciens. Trois candidats, ayant opté pour la physique technique ont pu effectuer leurs travaux de laboratoire dans de bonnes conditions. Il a fallu en contrepartie sacrifier momentanément et partiellement les étudiants d'autres semestres.

Les enrichissements en matériel ont deux sources : la construction par le mécanicien du laboratoire et les achats. Cette année les constructions ont été assez denses malgré les très nombreuses heures de mécanicien employées à modifier des installations électriques, eau et gaz. Un certain nombre d'appareils nouveaux ont été construits dont l'un, un électromètre à quadrants, a fait l'objet d'une communication scientifique à la Société vaudoise des sciences naturelles.

Parmi les achats (beaucoup plus faciles en 1949 que durant les années précédentes), on peut citer : une série d'instruments de mesures électriques (galvanomètres, oscillographes à projection, compteur de Geiger, etc.), un complément au spectromètre de Hilger qui le transforme en spectrographe, une série d'étalons de longueur de haute précision, un jeu de plaques de verre utilisées dans la construction d'un interféromètre de Pérot-Fabry, des pompes à vide poussé à vapeur de mercure, un amplificateur électronique pour basses fréquences.

Malgré toute la bonne volonté dont fait preuve le mécanicien, les besoins en matériel sont à certains moments tels, surtout au début des travaux de diplôme, qu'il a été nécessaire de recourir aux services d'ateliers de mécanique privés. C'est ainsi que l'on a dû

faire faire à l'extérieur une série de bancs d'optique, de cavaliers de bronze et de métal léger pour ces derniers, une platine à vide, une lentille en matière plastique pour ultrasons, etc.

Grâce à ces diverses acquisitions et constructions (complétées par de nombreux dispositifs faits de toutes mains par le professeur directeur du laboratoire et ses collaborateurs), le laboratoire peut de plus en plus faire face aux tâches d'enseignement qui lui sont assignées. Toutefois l'effort constructif doit être continué énergiquement si le laboratoire veut pouvoir entreprendre des tâches de recherches et devenir, comme on le lui demande de plus en plus, et ce qu'il a dû refuser quelquefois, l'organe de mise au point de thèses ou d'études industrielles.

Le problème de l'entretien du matériel ne peut se résoudre que par l'attribution au laboratoire d'un garçon spécialement chargé des nettoyages (actuellement faits par le professeur, les assistants et les étudiants), du contrôle et de la mise en état.

Les recherches entreprises au compte du Fonds fédéral de création de possibilité de travail et concernant certains problèmes relatifs aux ultrasons ont été poursuivies au laboratoire comme auparavant par M<sup>me</sup> Banderet, docteur ès sciences, et ont abouti à des résultats intéressants. Il est à souhaiter qu'ils puissent continuer jusqu'à l'étape finale.

**Laboratoire de statique des constructions.** — Au cours de cette année, le laboratoire de statique des constructions a effectué des études théoriques sur plusieurs modèles, et principalement sur les systèmes de construction comportant des dalles ou des plaques en béton armé.

L'objet de ces études était de déterminer expérimentalement la répartition et la grandeur des efforts à l'intérieur des constructions qu'il était difficile et hasardeux d'étudier par le calcul seulement, étant données leurs formes plus ou moins compliquées. Ces problèmes, posés par la technique, avaient donc à la fois une portée théorique et une portée pratique immédiate.

L'utilité des essais sur modèles se révèle le plus souvent par le fait que les résultats des essais ont amené les constructeurs à modifier les bases mêmes de leurs projets.

Travaillant en liaison avec la pratique, le laboratoire a eu, dans certains cas, la possibilité d'analyser le comportement des ouvrages correspondant aux modèles étudiés; une concordance satisfaisante a été observée entre les efforts et déformations de ces ouvrages et ceux que les modèles laissaient prévoir.

Les études entreprises cette année ont permis de perfectionner les méthodes d'essai, en vue de réaliser des modèles dont les condi-

tions de déformations correspondent rigoureusement à celles d'ouvrages réels. Ainsi le laboratoire établit bien le pont entre la théorie et la pratique.

Les étudiants en génie civil, malgré le peu de temps disponible, ont l'occasion de prendre contact avec les méthodes du laboratoire au cours de quelques séances. Ils enrichissent ainsi leurs connaissances dans un domaine qu'il n'est plus permis d'ignorer aujourd'hui.

**Laboratoire de chimie physique, d'électrochimie et de recherches nucléaires.** — Un certain nombre d'étudiants parmi lesquels les étudiants ingénieurs-physiciens ont effectué, pour la première fois, des travaux pratiques de chimie nucléaire et de radioactivité. Les chercheurs et étudiants avancés ont suivi les séminaires organisés sur les recherches nucléaires.

Deux thèses ont été exposées et défendues en séances publiques par MM. E. Winkler et O. RoCHAT, sur les échanges isotopiques du fer, d'une part, et sur l'emploi des plaques photographiques pour la détection des réactions de fission d'uranium, d'autre part. Elles sont en cours d'impression. Des travaux de recherches sont poursuivis, non seulement dans le domaine nucléaire, mais en électrochimie pure ou appliquée.

Des communications scientifiques ont été faites en février à la Société vaudoise des Sciences naturelles et en septembre à la Société suisse de Physique, à la Société suisse de Chimie à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société helvétique des Sciences naturelles, qui a eu lieu, cette année, à Lausanne. Une communication a été présentée à Côme, au congrès sur la radiation cosmique. Les textes correspondants ont été publiés et sont en cours d'impression. Deux mémoires sont parus en électrochimie appliquée : sur le manganèse électrolytique et sur le fer électrolytique, aux *Annales suisses*.

Quelques chercheurs du laboratoire ont eu l'occasion de mettre leur compétence au service d'autres instituts universitaires pour des recherches scientifiques. D'anciens élèves, actuellement en place ainsi que quelques établissements industriels, ont trouvé ici un appui scientifique sans que l'enseignement ou les travaux de recherches aient eu à en subir un préjudice.

**Institut de photogrammétrie.** — Les difficultés déjà signalées l'an dernier et provenant de l'absence du poste d'assistant de photogrammétrie et du manque d'instruments subsistent et l'enseignement en souffre fortement. Si l'on veut que les ingénieurs civils puissent suivre avec profit l'enseignement de la photogrammétrie, on doit leur offrir la possibilité de se familiariser, dans une certaine mesure, avec les appareils photogrammétriques et notamment avec l'autographie.



Comme deux étudiants seulement peuvent travailler simultanément à cet appareil et que les ingénieurs sont au nombre de trente environ, on devrait compter une quinzaine de séances par semestre, ce qui représente en tout cas 45 heures de travail supplémentaire par semestre pour ces exercices.

Quant aux exercices pratiques que les étudiants géomètres effectuent à l'Institut, le professeur s'en occupe personnellement et il est certain d'arriver à de bons résultats, puisque le nombre des étudiants n'est que de trois. Mais il est indispensable de prévoir une autre solution pour l'année prochaine où le nombre des étudiants géomètres sera au minimum de huit; il faudra ou acheter de nouveaux instruments ou tripler le nombre d'heures d'exercices, ce qui ne peut se faire qu'en nommant un assistant pour cette chaire.

Au cours de cette année, un certain nombre de travaux privés furent confiés à l'Institut par la Direction fédérale des mensurations cadastrales et le canton de Neuchâtel. Il s'agit notamment d'un relevé topographique par photogrammétrie aérienne, à l'échelle de 1:1000 du Val-de-Travers, en vue de la correction de l'Areuse. Ce travail est exécuté par le professeur et quelques géomètres, diplômés de l'E. P. U. L., qui effectuent leur stage. Ces jeunes gens ont ainsi l'occasion de s'initier à ce genre de travail et l'École en bénéficie car elle peut de la sorte se procurer une riche documentation pour l'enseignement, sans aucune dépense pour l'Etat de Vaud.

En dépit de certaines difficultés pour mettre cette entreprise sur pied, plusieurs instruments ont pu être achetés, qui appartiennent maintenant à l'Institut, notamment un appareil de projection pour l'agrandissement de vues aériennes et un coordinatographe orthogonal.

En résumé, on constate que l'Institut de photogrammétrie est en train de se développer, que les étudiants géomètres y effectuent normalement leurs travaux pratiques, mais que les ingénieurs civils ne pourront profiter effectivement de ce nouveau mode de lever — de plus en plus important pour eux — que le jour où un assistant sera mis à la disposition du professeur pour ces exercices.

**Institut de mathématiques appliquées.** — Comme par le passé, des séances de manipulations ont eu lieu, durant le semestre d'hiver, pour les étudiants des 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> semestres et ont permis de parfaire l'enseignement. Au semestre d'été, un colloque de mathématiques appliquées a été consacré à l'étude d'applications de la statistique mathématique; des exposés eurent lieu tous les quinze jours, alternant avec des séances d'exercices. Il paraît urgent de prévoir un enseignement de statistique pour les étudiants ingénieurs; dès le semestre d'hiver 1949-50, et à titre d'essai, quelques chapitres de statistiques seront traités dans le cours de mathématiques appliquées.

Des recherches ont été poursuivies, dans divers domaines d'application des mathématiques : élasticité, stabilité, mécanique non linéaire, analyse de Fourier. Toutefois, en dehors des vacances universitaires, le travail d'enseignement ne permet guère au chef de travaux de consacrer du temps à la recherche, ce qui serait pourtant très désirable.

Les locaux sont restés les mêmes, et l'équipement n'a pas reçu de modifications appréciables.

### Ecole d'architecture et d'urbanisme

**Examens d'admission.** — En octobre 1948, 4 candidats se sont présentés aux examens d'admission et 3 ont réussi.

**Epreuves propédeutiques.** — 41 candidats se sont présentés aux sessions d'octobre 1948 et d'avril 1949. 22 ont réussi le premier examen propédeutique, 9 le second examen propédeutique.

**Epreuves pratiques du diplôme.** — 3 diplômes d'architecte ont été décernés en juillet, octobre et décembre 1948, 3 en mai 1949.

**Prix.** — Le Prix du Groupe des architectes de la S. V. I. A. a été décerné à M. Favre Jacques. Le Prix de la S. V. I. A. pour l'École d'architecture, institué en 1948 et destiné à récompenser chaque année le meilleur projet présenté comme travail de diplôme, a été décerné pour la première fois à M. Huber Jean, architecte.

**Urbanisme.** — Lors de la création de l'École d'architecture, il avait été prévu l'institution d'un cycle d'études d'urbanisme, d'une durée de deux semestres, qui conduirait au « Diplôme d'urbaniste ». La création de ce cycle ayant été différée, le plan d'étude des architectes a été complété par quelques cours jugés nécessaires à la formation de nos jeunes architectes :

a) *Distribution d'eau et navigation intérieure*, cours de M. le professeur Bonnard, faisant partie du plan d'études des ingénieurs civils et des géomètres.

b) *Urbanisme et plan d'extension*, que M. Virieux, chargé de cours, enseigne également aux ingénieurs civils et aux géomètres, mais qu'il adaptera aux besoins particuliers des architectes.

c) *Géographie urbaine*, cours créé spécialement pour l'École d'architecture et confié à M. le professeur Onde, de la Faculté des lettres.

**Exposition des travaux des élèves.** — Le développement pris par l'École d'architecture rend de plus en plus nécessaire l'aménagement d'une salle d'exposition, à placer de préférence au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment principal de l'École, pour permettre aux élèves de présenter dans de meilleures conditions leurs projets lors des séances de jury, d'une part, et pour rendre possible l'organisation d'expositions ouvertes au public, d'autre part.

### École cantonale de dessin et d'art appliqué

**Elèves.** — Durant l'année 1949, 156 élèves ont fréquenté les cours (143 en 1948), soit 99 jeunes filles et 57 jeunes gens. Les jeunes filles se répartissent en 29 Vaudoises, 35 Confédérées et 35 étrangères. Les jeunes gens en 22 Vaudois, 24 Confédérés et 11 étrangers. Au total, le nombre des élèves réguliers a été de 95 et 61 élèves n'ont suivi qu'un certain nombre de cours. A ce nombre s'ajoute l'effectif des élèves de l'École d'architecture, soit environ 90 élèves.

**Direction et enseignement.** — Sur la demande de la direction de l'École, le Conseil d'Etat a créé un cours de dessin de mode, confié à M<sup>me</sup> Meyrat-Laverrière, en vue d'organiser dans le cadre de l'École une section de dessin de mode. En trois ans d'études, les élèves suivant régulièrement les cours de cette section peuvent obtenir un certificat et en quatre ans un diplôme de dessinatrice de mode.

La marche de l'École a été satisfaisante. A part la création du cours susmentionné, aucun changement n'est intervenu dans l'organisation des cours ni dans le personnel enseignant.

**Certificats et diplômes.** — En juillet, l'École a décerné : 4 brevets de maître de dessin ; 5 certificats d'études générales (Beaux-Arts) ; 7 certificats de capacité et 2 diplômes d'artiste-décorateur (Art appliqué). En outre, un élève a subi avec succès les épreuves de première session pour l'obtention du brevet de maître de dessin.

**Concours de vacances.** — Il a réuni 21 concurrents. Sur ces 21 concurrents 11 ont été récompensés par des prix en espèces.

**Bibliothèque.** — La bibliothèque s'est enrichie cette année d'une série de photographies et d'une dizaine de livres d'art divers.

**Voyages.** — Trois voyages ont été organisés. Le premier, à Genève, visite de l'exposition M. Utrillo; le second à Schaffhouse (visite de l'exposition Rembrandt) et à Berne (visite de l'exposition Bonnard); le troisième à Berne, visite de l'exposition des œuvres d'art des Musées de Munich.

**Salle d'exposition.** — La Section vaudoise des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs a organisé pendant les vacances de Pâques son Salon annuel. En septembre, les deux salles du 1<sup>er</sup> étage ont été également occupées par une exposition rétrospective des œuvres de Ch. Clément, organisée par l'Association des intérêts de Lausanne.

## VII. Bibliothèques, archives, musées, monuments historiques

### Bibliothèque cantonale et universitaire

#### I. Administration générale

**Personnel.** — Le congé partiel accordé en 1948 à M. Charles Roth, bibliothécaire, chargé de cours à la Faculté des lettres de Neuchâtel, a été prolongé jusqu'au 31 juillet.

La direction de la bibliothèque a été autorisée à utiliser de février à fin avril les services de M. Jean Barbey, ouvrier relieur.

**Salle de travail.** — 576 nouvelles cartes de lecteurs ont été distribuées (622 en 1948), dont 136 seulement (168 en 1948) remises à des étudiants immatriculés à notre Université.

En utilisant les rayonnages installés dans la salle en puits, le nombre des ouvrages de référence mis à la disposition des lecteurs a pu être augmenté d'une centaine de volumes et porté à 3904 (1200 en 1930). Mais les rayons disponibles ont été déjà presque entièrement utilisés et les ouvrages qui y sont déposés ne sont pas à la disposition immédiate des lecteurs. Ce n'est donc là qu'une solution de fortune qui ne donne toute satisfaction à personne.

Le problème de l'extension de la salle de travail demeure entier. Il est posé depuis vingt-cinq ans au moins, et de sa solution

si longtemps attendue, dépendent non seulement le développement régulier de la bibliothèque, mais une meilleure utilisation de ses collections et l'établissement de rapports plus fructueux avec l'Université, avec ses professeurs et ses étudiants.

**Magasins.** — La question du logement de nos collections n'a malheureusement pas pu recevoir de solution. Les quelque cent mètres de rayons dont nous disposons encore suffiront peut-être aux acquisitions de l'année 1950. Mais l'extension des séries de périodiques, pour lesquels la place manque tout à fait dès maintenant, nous obligera sans doute à demander au cours de l'année d'être déchargés de la bibliothèque de la Société vaudoise de Médecine que nous abritons depuis 1930.

Mais si l'étude de la question de nos magasins n'apporte pas très prochainement une solution qui permette d'entreprendre les travaux nécessaires dès 1950, il sera bien difficile à la direction d'assurer l'ordre dans les collections en même temps que leur utilisation normale.

## II. Acquisitions

Au cours de l'année, 6278 volumes et brochures ont été acquis. De ce nombre 3764 sont entrés par voie d'achat, 2127 à titre de dons et 387 par le dépôt légal (non compris les périodiques et les annuaires).

Parmi les acquisitions les plus importantes, nous notons les suivantes :

### ACHATS

#### a) Imprimés

Au cours de l'année, la bibliothèque a pu acquérir deux livres qui, par leur importance, méritent une mention toute spéciale. L'un est un livre ancien, l'autre un livre moderne.

Grâce à l'intermédiaire de M. le pasteur F. Sieveking et de M. le professeur H. Meylan, il nous a été possible d'acquérir un exemplaire de l'édition originale de *l'Institution de la Religion chrétienne*, de J. Calvin, parue à Genève en 1541. On sait que cet ouvrage est rarissime et que jusqu'à hier, on n'en connaissait que six exemplaires. Celui-ci est donc le septième connu. L'exemplaire est tout à fait complet et très bien conservé. L'acquisition de ce livre si célèbre et si peu commun, dont l'apparition a marqué une date très importante aussi bien dans l'histoire de la presse française que dans celle du protestantisme, est particulièrement pré-

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplémentaires	B Recettes
282 Subventions communales . . . . .		10,00
425 Traitements des membres du corps enseignant . . . . .		
427 Allocations pour enfants . . . . .		
428 Allocations complémentaires . . . . .		
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . . . .		
435 Autres prestations sociales . . . . .	70,	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .		
443 Vacations et débours . . . . .		
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .		
512 Frais d'insertions . . . . .		
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .		
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .		
522 Taxes postales . . . . .		
527 Frais généraux divers . . . . .	1,50,	
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .		
621 Mobilier d'enseignement . . . . .		
622 Machines et matériel d'enseignement . . . . .		
711 Autres dépenses . . . . .	10,00,	
<b>303 8. Enseignement professionnel . . . . .</b>		1,
281 Subventions fédérales . . . . .		1,
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . . . .		
811 Subventions fédérales . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .		
<b>304 Enseignement supérieur et des cultes . . . . .</b>		
<b>304 1. Université . . . . .</b>		655,
121 Loyers . . . . .		
177 Ecolages, finances de cours et d'examens . . . . .		540,

	Budget 1949		Comptes 1949		Comptes 1948	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	18,000		18,000.—		18,000	
		365,000		329,511.40		315,562
		9,500		8,575.—		7,283
		77,000		80,806.65		69,544
		—		15,577.35		13,373
		1,050		1,750.—		—
		9,000		8,314.90		7,754
		400		125.65		223
		2,500		2,512.15		2,451
		150		140.60		148
		800		323.90		744
		600		595.50		560
		50		14.25		47
		3,500		5,661.94		3,666
		3,200		4,059.90		3,756
		5,000		5,063.85		7,907
		25,000		23,021.19		19,312
		75,000		80,702.02		73,053
	1,400	41,400	1,162.—	72,272.—	1,000	70,425
	1,400		1,162.—		1,000	
				31,140.—		30,451
		1,400		1,162.—		1,000
		40,000		39,970.—		38,994
	655,340	3,584,990	691,742.90	3,749,469.60	694,379	3,528,816
						3528818
	500		410.—		415	
	540,000		567,024.95		583,838	

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément
242 Remboursement de rétribution du personnel . . . . .	
262 Produit des analyses de l'institut de bactériologie . . . . .	
281 Subventions fédérales . . . . .	
283 Autres subventions . . . . .	
<hr/>	
331 Amortissement sur dépenses hors budget . . . . .	
341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .	
421 Traitements au personnel régulier . . . . .	
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur . . . . .	54,00
427 Allocations pour enfants . . . . .	
428 Allocations complémentaires . . . . .	
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . . . .	
433 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite pour le corps enseignant supérieur . . . . .	
435 Autres prestations sociales . . . . .	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S. . . . .	
441 Indemnités diverses . . . . .	
444 Indemnités pour prestations diverses . . . . .	
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .	
512 Frais d'insertions . . . . .	9,00
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	
515 Livres, journaux, périodiques, divers . . . . .	11,800
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	
527 Frais généraux divers . . . . .	3,500
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	5,000
612 Entretien des immeubles . . . . .	
613 Loyers . . . . .	20,000
614 Entretien des locaux . . . . .	
616 Chauffage . . . . .	13,200
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement . . . . .	
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel . . . . .	15,000
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	
711 Autres dépenses . . . . .	
812 Subventions cantonales . . . . .	500



Location complément	Budget 1949		Comptes 1949		Comptes 1948	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	43,700		46,532.65		45,248	
	32,000		40,675.30		32,943	
	28,640		26,600.—		21,435	
	10,500		10,500.—		10,500	
		6,000		5,047.40		√ 10,000
		24,000		24,000.—		√ 23,147
		631,500		619,012.45		√ 632,709
54,000		214,000		275,561.28		√ 195,961
		1,416,000		1,360,615.74		1,357,507
		39,000		49,269.20		42,370
		480,000	Δ = 27%	609,429.10		532,347
		47,000		34,530.60		36,388
		70,000		57,591.15		84,840
		2,800		2,800.—		—
		56,000		52,387.90		49,908
		6,000		3,518.85		3,808
		200		—		—
9,000		73,880		81,968.60		68,065
		7,950		5,551.45		3,259
1,800		30,730		35,872.50		27,534
		300		257.15		288
3,500		15,000		18,641.45		17,013
5,000		4,000		6,980.40		2,655
		6,600		6,552.40		6,525
0,000		—		20,000.—		—
		62,550		59,468.—		46,798
200		7,500		24,738.55		10,785
		4,000		3,341.—		3,609
0,000		219,800		234,430.28		264,150
		200		114.05		—
		28,000		28,000.—		28,000
500		12,680		10,492.90		8,652
		119,300		119,300.—		72,500

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément	E Recult
<p><b>304 2. Bibliothèque et archives cantonales</b></p> <p>421 Traitements au personnel régulier . . . . .</p> <p>422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .</p> <p>427 Allocations pour enfants . . . . .</p> <p>428 Allocations complémentaires . . . . .</p> <p>431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . . . .</p> <p>437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .</p> <p>443 Vacances et débours . . . . .</p> <p>511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .</p> <p>512 Frais d'insertions . . . . .</p> <p>513 Mobilier et machines de bureau . . . . .</p> <p>521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .</p> <p>613 Loyers . . . . .</p> <p>614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .</p> <p>616 Chauffage . . . . .</p> <p>632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .</p> <p>812 Subventions cantonales . . . . .</p>		
<p><b>304 3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin</b></p> <p>177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens . . . . .</p> <p>242 Remboursement de rétribution du personnel . . . . .</p> <p>281 Subventions fédérales . . . . .</p> <p>283 Autres subventions . . . . .</p> <p>341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .</p> <p>421 Traitements au personnel régulier . . . . .</p> <p>422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .</p> <p>427 Allocations pour enfants . . . . .</p> <p>428 Allocations complémentaires . . . . .</p> <p>431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . . . .</p> <p>437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .</p>	<p align="right">1.506</p>	<p>40</p> <p>17</p> <p>20</p> <p>2</p>

Locations élément	Budget 1949		Comptes 1949		Comptes 1948	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	—	<b>342,600</b>	—	<b>313,533.10</b>	—	<b>310,918</b>
		149,600		134,850.70		136,345
		37,000		26,074.55		30,511
		3,600		2,377.—		2,425
		54,000		55,327.40		49,270
		9,100		7,198.80		7,753
		4,500		4,415.55		4,282
		1,200		827.65		287
		36,100		36,127.05		33,894
		500		—		—
		12,300		12,142.65		11,949
		800		675.60		741
		7,200		7,622.35		6,355
		1,400		1,335.95		2,197
		600		400.—		209
		21,500		20,977.85		21,500
		3,200		3,200.—		3,200
	<b>40,450</b>	<b>528,330</b>	<b>43,022.30</b>	<b>508,111.53</b>	<b>38,448</b>	<b>477,390</b>
	17,000		19,152.—		19,380	
	250		1,877.30		1,750	
	20,500		19,293.—		14,618	
	2,700		2,700.—		2,700	
		90,000		90,000.—		90,000
		140,500		130,775.80		134,490
		96,600		90,352.70		85,737
		7,500		8,962.—		8,413
		65,000		70,637.55		55,818
		12,000		7,703.75		8,352
		6,200		5,506.75		5,624

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément	Bud- get Recettes
443 Vacations et débours . . . . .		
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .		
512 Frais d'insertions . . . . .		
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .		
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .		
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .		
613 Loyers . . . . .		
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .		
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement . . . . .		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .		86x
811 Subventions fédérales . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .		
<b>304 4. Cultes . . . . .</b>		<b>8,0</b>
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel . . . . .		2,5
283 Autres subventions . . . . .		5,5
421 Traitements au personnel régulier . . . . .		
425 Traitements des membres du corps pastoral . . . . .		20x
427 Allocations pour enfants . . . . .		
428 Allocations complémentaires . . . . .		
431 Contributions de l'Etat aux caisses de retraite . . . . .		
433 Contribution de l'Etat aux caisses de retraite pour le corps pastoral . . . . .		
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .		
441 Indemnités diverses . . . . .		
443 Vacations et débours . . . . .		1,20x
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .		
512 Frais d'insertions . . . . .		
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .		
527 Frais généraux divers . . . . .		1,00x
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .		

tions ment	Budget 1949		Comptes 1949		Comptes 1948	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		800		635.55		230
		6,000		6,125.45		4,644
		1,150		999.—		972
		8,500		7,842.10		7,709
		2,300		2,125.25		2,211
		300		232.05		345
		4,400		4,400.—		4,400
		3,000		1,765.05		2,787
		4,300		4,062.65		5,753
80.		43,300		43,459.90		43,002
		12,000		8,525.—		6,618
		24,500		24,000.—		10,285
	<b>8,000</b>	<b>2,957,555</b>	<b>5,794.50</b>	<b>2,947,661.75</b>	<b>7,285</b>	<b>2,865,147</b>
	2,500		3,354.50		1,840	
	5,500		2,440 —		5,445	
200		6,100		6,184.80		5,989
		1,965,000		1,928,552.65		1,896,975
		108,000		106,463.05		104,100
		545,500		610,947.15		542,844
		455		360.—		360
		148,000		119,380.20		152,576
		54,000		51,529.55		51,232
		9,000		8,935.70		6,372
1,200		5,500		6,449.80		5,350
		8,100		8,122.—		7,459
		200		192.10		122
		700		710.40		79
1,000		—		500.—		—
		54,000		49,394.35		57,719
		53,000		49,940.—		33,970

30 Départ. de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplém.		B Recette
	Recettes	Dépenses	
<b>Récapitulation</b>			
301 Administration générale . . . . .	—	2,0%	—
302 Enseignement primaire			
1. Frais divers pour l'Instruction . . . . .	981	220,981	703,
2. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire . . . . .	12,700	30,50%	25,
3. Cours d'éducation physique . . . . .			—
4. Enseignement ménager . . . . .			191,
5. Cours ménagers Les Diablerets et Mont-la-Ville . . . . .		5,00%	19,
6. Orientation professionnelle . . . . .	1,650	1,2%	8,
7. Institut des sourds-muets et enseignement aux anormaux . . . . .	11,270	14,5%	88,
303 Enseignement secondaire			
1. Recettes et dépenses générales . . . . .		6,10%	6,
2. Gymnases classique et scientifique . . . . .		2,40%	50,
3. Collège classique cantonal . . . . .		2,9%	48,
4. Collège scientifique cantonal . . . . .	50	65%	38,
5. Ecole supérieure de commerce . . . . .		35%	245,
6. Collèges communaux et écoles supérieures . . . . .		1,40%	32,
7. Ecoles normales . . . . .	10,000	12,20%	106,
8. Enseignement professionnel . . . . .			1,
304 Enseignement supérieur et cultes			
1. Université . . . . .		132,000	655,
2. Bibliothèque et archives cantonales . . . . .			—
3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole de dessin . . . . .		2,30%	40,
4. Cultes . . . . .		2,40%	8,
Totaux . . . . .	36,651	436,941	2,267,
Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .	400,290	—	18,563,
Sommes égales . . . . .	436,941	436,941	20,831,

Éléments.	Budget 1949		Comptes 1949		Comptes 1948	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
2,0%	—	369,540	—	364,771.79	—	350,039
220,961	703,828	8,006,080	866,945.54	8,393,201.63	644,569	7,914,120
30,56%	25,000	40,800	37,572.05	91,597.90	13,691	70,827
	—	101,800	—	91,487.79	—	95,868
	191,500	501,900	172,530.—	482,376.81	142,741	394,597
5,06%	19,700	67,720	23,578.70	74,320.53	10,401	32,296
1,27%	8,100	27,124	10,084.—	27,755.10	9,076	26,428
14,37%	88,260	171,715	96,199.60	182,850.21	100,575	167,273
6,10%	6,350	395,050	5,815.—	91,119.10	8,580	91,104
2,46%	50,000	395,990	41,355.45	368,828.49	40,628	362,907
2,95%	48,000	536,350	43,008.50	551,177.47	43,767	523,135
6%	38,000	494,830	34,893.—	864,993.—	33,828	448,210
5%	245,000	773,650	260,533.85	806,647.38	221,341	750,365
1,40%	32,000	916,060	52,748.55	989,570.50	22,750	1,014,442
12,20%	106,500	577,750	111,295.—	566,756.25	101,933	525,383
	1,400	41,400	1,162.—	72,272.—	1,000	70,425
32,00%	655,340	3,584,990	691,742.90	3,749,469.60	694,379	3,528,816
	—	342,600	—	313,533.10	—	310,918
2,30%	40,450	528,330	43,022.30	508,111.53	38,448	477,390
2,46%	8,000	2,957,555	5,794.50	2,947,661.75	7,285	2,865,147
36,941	2,267,428	20,831,234	2,498,280.94	21,138,501.93	2,134,992	20,019,690
—	18,563,806	—	18,640,220.99	—	17,884,698	—
36,941	20,831,234	20,831,234	21,138,501.93	21,138,501.93	20,019,690	20,019,690

Résumé du compte général pour l'

DÉPARTEMENTS	Allocations supplém.		Recet
	Recettes	Dépenses	
Finances . . . . .	1,400	1,816,698	63,557
Justice et police . . . . .	84,300	399,177	4,360
Instruction publique et cultes . . . . .	36,651	436,941	2,267
Intérieur . . . . .	405,774	658,065	7,812
Agriculture, industrie et commerce . . . . .	816,675	2,982,443	8,843
Militaire . . . . .	236,812	353,798	2,521
Travaux publics . . . . .	806,763	1,002,737	9,207
Totaux . . . . .	2,388,375	7,649,857	98,570
Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .	5,261,482	—	2,410
Excédent des recettes sur les dépenses . . . . .	—	—	—
Somme : égales . . . . .	7,649,857	7,649,857	100,980



général pour l'année 1949

élément. Dépenses	Budget 1949		Comptes 1949		Comptes 1948	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
816,698	63,557,961	14,736,169	68,617,546.84	15,037,921.71	64,417,896	14,587,426
399,177	4,360,140	11,287,813	4,541,428.89	11,163,189.09	4,547,924	10,489,673
436,941	2,267,428	20,831,234	2,498,280.94	21,138,501.93	2,134,993	20,019,690
658,065	7,812,495	18,910,390	9,128,873.13	19,983,854.66	8,168,598	18,456,401
982,445	8,843,037	18,007,572	9,100,481.98	20,228,690.54	10,673,365	19,700,667
353,798	2,521,967	2,780,686	2,575,694.11	2,861,877.08	2,132,456	2,439,589
002,737	9,207,010	14,426,640	10,066,485.55	15,186,177.56	8,713,141	12,437,008
549,857	98,570,038	100,980,504	106,528,791.44	105,600,212.57	100,888,374	98,110,454
—	2,410,466	—	—	—	—	—
—	—	—	—	928,578.87	—	2,777,720
49,857	100,980,504	100,980,504	106,528,791.44	106,528,791.44	100,888,374	100,888,374